

**Portfolio**

DIPLOME  
□ □ □ □ □

Portfolio d'études et projets  
Pierre SCHULTZ





Pierre SCHULTZ  
10, Rue de la Gare  
67140 - Eichhoffen

Tél. : +33 (0) 6 81 66 07 55  
Courriel : pi\_schultz@hotmail.com

Ordre des Architectes  
Grand Est  
N° O88825

Né la même année que la Loi n° 77-2 sur l'architecture



<b>TABLE DES MATIERES</b>	PAGE 02
<b>AVANT-PROPOS</b>	PAGE 04
<b>ETUDES ET FORMATIONS</b>	PAGE 06
PROJET DE D'ETUDES	PAGE 07
CONSTRUIRE AVEC L'EXISTANT	PAGE 14
EDIFICE, FONCTION ET LIEU	PAGE 18
<b>PROJETS ET REALISATIONS</b>	PAGE 20
ETUDES INTEGRATION PAYSAGERE / URBANISME	PAGE 21
ETUDES MISE EN SECURITE ET ESQUISSE	PAGE 23
REHABILITATION LOGEMENT	PAGE 25
ETUDES ET DIAGNOSTICS	PAGE 27
REHABILITATION LOGEMENT	PAGE 29
MODIFICATION D'USAGE	PAGE 31
<b>ECRITS</b>	PAGE 34
RAPPORT D'ETUDE	PAGE 35
MEMOIRE DE RECHERCHE	PAGE 36
PROJET DE D'ETUDES	PAGE 37
MEMOIRE DE HMONP	PAGE 38



*« On est trop souvent prompts à critiquer une forme de « protectionnisme » qui bride-rait la créativité, un attachement au passé qui empêcherait d'aller de l'avant. Je n'y crois pas. Je pense même qu'en la matière le mieux est l'ami du bien. Nous n'en ferons jamais trop. Notre pays a la chance extraordinaire d'être un manuel d'histoire de l'art et de l'architecture à ciel ouvert. Nul besoin d'effacer les pages pour écrire un nouveau chapitre » .*

Cette citation extrait du livre de Jack LANG , Ouvrons les yeux ! La nouvelle bataille du patrimoine, paru en 2014 fut le moteur de mon renouveau. Elle fut au cours de ces dix dernières années le fil conducteur de mon parcours professionnelle et étudiant.



# ÉTUDES ET FORMATIONS

# UN LEARNING CENTER DANS LE CHATEAU DESAULXURES-SUR-MOSELOTTE

Questionnements et intentions pour la réhabilitations du Château de Saulxures-sur-Moselotte.

## Le site / L'histoire

Situé au cœur de la vallée de la Moselotte dans le massif vosgien, le site est facile d'accès par la route départementale 43 au Sud. Les forêts environnantes, le lac artificiel de la Moselotte et les stations de ski proches sont des atouts touristiques non négligeables.

Le château de Saulxures-sur-Moselotte fut construit de 1854 à 1861 par l'architecte Charles Perron pour la famille Gehin, important industriel dans le textile. Le bâtiment est de style XVIII<sup>ème</sup>. Il est surnommé le Versailles des Vosges. Il est abandonné depuis 1972 et est aujourd'hui en ruine. La végétation a envahi le site et est aujourd'hui menacé de disparition malgré que les façades, toitures et dépendances du château soient inscrites en tant que monuments historiques, par arrêté du 21 décembre 1984.

## Le projet

M'appuyant sur les données historiques existantes et exploitant les caractéristiques géographiques du lieu, je fais l'hypothèse et le pari qu'il est possible d'enrayer la disparition de ce château, de redynamiser cette vallée dont le château est le point central et l'incontestable symbole.

Plusieurs types d'interventions nous paraissent possibles : Accoler, Insérer, Préserver, Englober, Superposer et Soustraire. Chacune de ces interventions définit une mise à distance par rapport au bâtiment existant.

Il s'agit de faire du château un site de questionnements, un Learning center, dédié aux étudiants en architecture, aux architectes et à de jeunes artisans dont l'envie serait de se spécialiser dans l'intervention sur le patrimoine bâti.

## Le programme

Le programme prévoit : des espaces de formation, des Salles de cours, des bureaux, des ateliers hors et à l'intérieur du château, des espaces d'études sur site, une bibliothèque / médiathèque

A ce programme s'ajoute : des hébergements de long et court séjours, des salles de séminaires, un restaurant / Bar, des espaces d'expositions temporaires et permanentes, des locaux administratifs et technique.

Le site et le château paraissent appropriés à la mise en place de ce programme qui propose d'intervenir non seulement sur la ruine elle-même mais aussi sur son environnement proche mettant en lien le paysage, la ruine et la nouvelle construction.

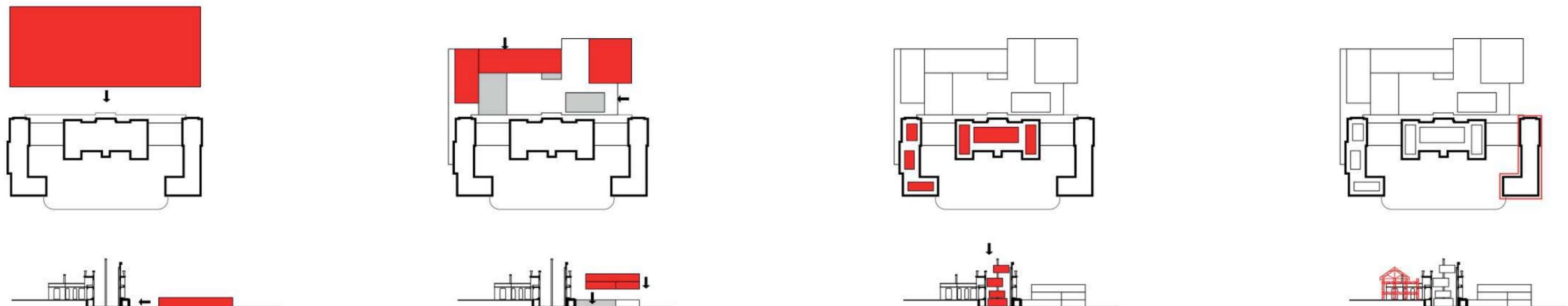
## Les enjeux

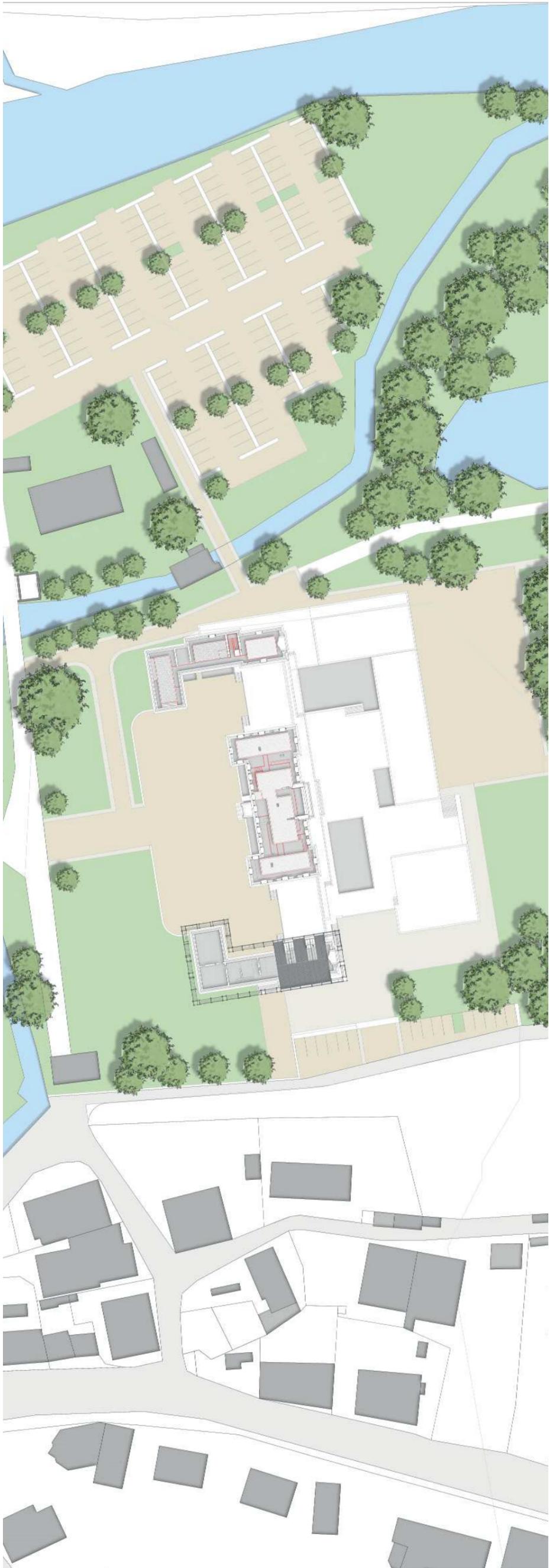
La transformation du site en centre de formation pour les métiers du bâtiment ancien entraîne une dynamique qui touche non seulement le château lui-même mais aussi l'ensemble de la vallée :

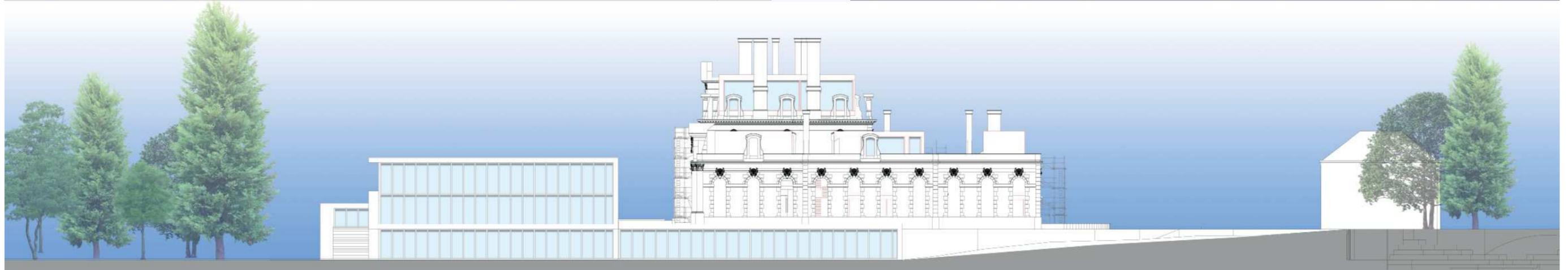
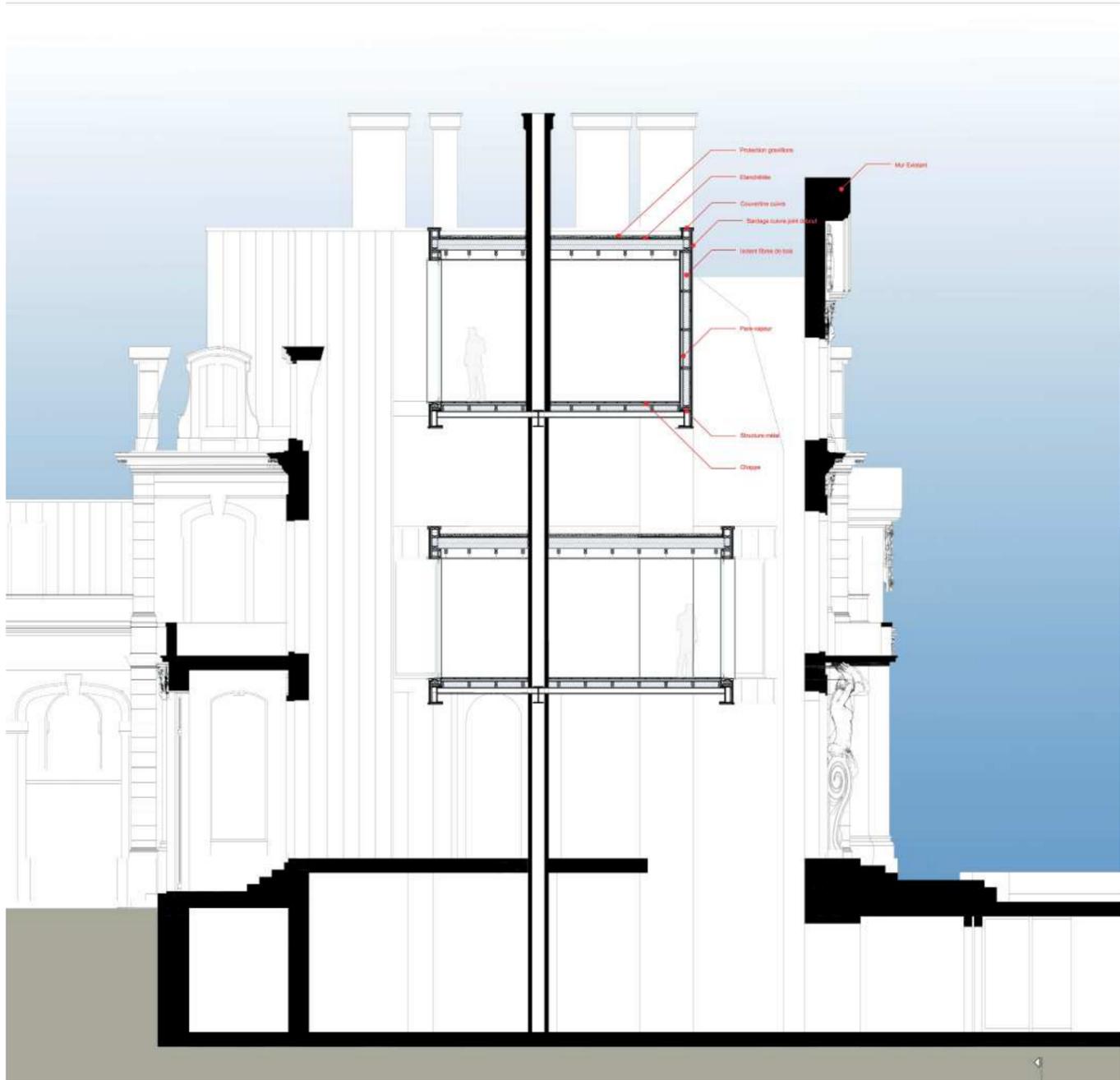
- Afflux de professionnels travaillant sur le bâti ancien voire patrimonial, d'étudiants de la région ou des régions limitrophes voire d'étrangers.
- Utilisation et mise en valeur des ressources locales et savoir-faire existants actuellement en sommeil.
- Recherche sur les matériaux. Comportement des matériaux anciens et leur réaction par rapport aux nouveaux matériaux.
- Animations et loisirs à prévoir sur place et dans les environs (expositions permanentes et temporaires)
- Recrutement de personnels administratifs et de services (hébergements)

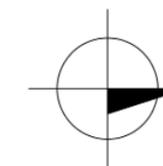
## Mots clefs

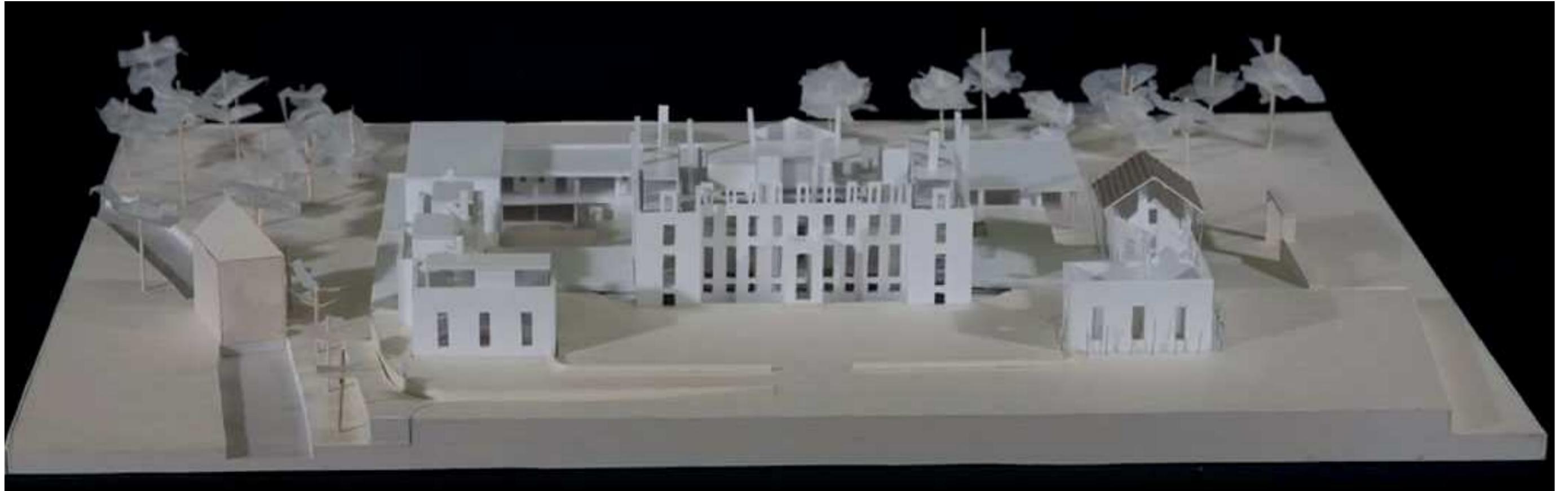
Connexion - Reconnexion / Fonctionnalité / Usages / Mémoire / Continuité - Rupture / Articulation / Matérialité













# FUNERARIUM DE VILLA NOVA DE GAIA

## Site

Entre ombres et lumières, entre terre et eau. Située sur la rive Sud du Douro, sur la commune de Villa nova de Gaia, la parcelle est un entre-deux... entre le centre de la ville animée de Porto et ses faubourgs, entre fleuve et colline, entre rive ancienne préservée et rive de la ville nouvelle en mutation.

Le projet propose un parcours. En effet, l'accès au site lui-même est déjà un parcours. Pour arriver sur les lieux, il est nécessaire d'emprunter voitures, bus, trams, bateaux ou voies piétonnes. Pour s'y rendre, on découvre un paysage urbain changeant. Aux larges artères de la ville de Porto succèdent d'étroites rues, voire des ruelles bordées de maisons en pierres qui conduisent à Villa nova de Gaia. A distance de la ville compacte et animée, l'endroit surprend par son calme abrité qu'il est par une nature généreuse et préservée. Le terrain situé en zone périurbaine et en forte déclivité offre également un parcours visuel vers la ville historique de Porto.

C'est aussi un lieu de grande spiritualité, de symboles et de mémoire. En effet, il existe sur le site la chapelle du Senhor d'Além et une ancienne usine en ruine. Le lieu semble empreint de mysticisme : le monastère da Serra do Pilar couvre de son ombre la parcelle et le Douro qui coule en contrebas invite à penser aux anciens rites grecs. Charon le passeur emporte l'âme du monde des vivants, lui fait traverser le Styx et emmène le défunt vers les Enfers ... Ainsi, l'idée nous est venue de concevoir un espace funéraire à cet emplacement.

## Le programme

Dans le monde entier, les rituels funéraires sont variés mais correspondent tous à un rite de passage en quatre étapes plus ou moins longues selon les époques et les civilisations.

- La première étape de séparation concrétisée par le décès, le rite de la vérification du décès et de l'annonce du décès.
- La seconde étape de liminarité, c'est-à-dire la période du rituel pendant laquelle l'individu n'a plus son ancien statut (vivant) et pas encore son nouveau (mort), avec l'exposition du défunt, la veillée funèbre, le convoi funéraire, la messe ou la cérémonie des morts (selon le culte), l'inhumation ou la crémation.
- La troisième étape d'agrégation / acceptation (repas de funérailles, commémorations) qui survient après la cérémonie ou une période de deuil plus ou moins longue selon les époques et les appartenances religieuses.
- Et enfin la quatrième étape, celle du souvenir et de la mémoire, mais aussi du dialogue spirituel avec le disparu.

Le programme proposé découle de nos analyses, études et recherches. Il met en œuvre et concrétise dans le projet les différentes étapes liées à la disparition d'un proche. Il détaille une organisation spatiale faite de points de jonction très spécifiques. Il est, lui aussi, un parcours d'accompagnement.

## Le projet

Il présente quatre éléments architecturaux distincts correspondant aux quatre étapes du cheminement de la famille et du défunt. Il accompagne tout au long du trajet les émotions ressenties lors de la perte d'un être proche.

L'entrée ouest est réservée au défunt et au personnel du funérarium. Les anciens bâtiments existants sont conservés dans leurs structures pour pouvoir accueillir les éléments techniques.

L'accueil de la famille et proches se fait en partie centrale du site. Les espaces d'accueil offrent une vision apaisée vers le fleuve et le jardin intérieur. Les bureaux de l'administration et des différents personnels d'accompagnement sont également regroupés dans cet espace.

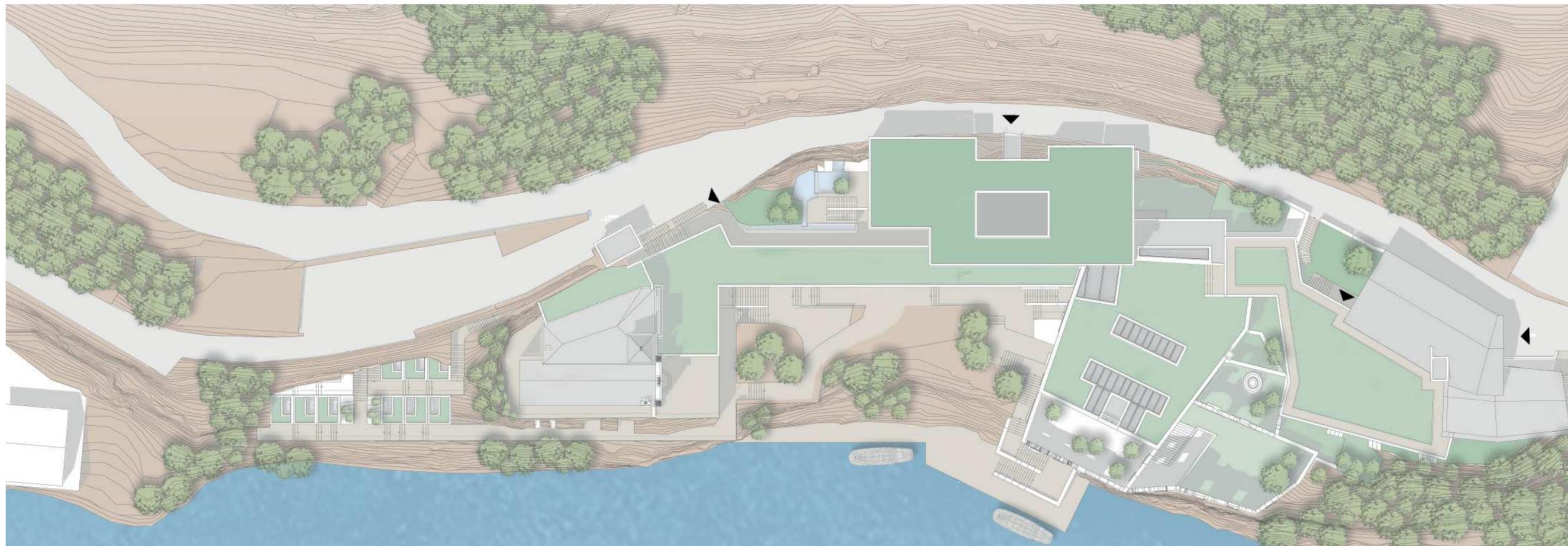
En liaison, l'ancienne ruine sert d'espace de cérémonie, de recueillement, derniers points de contact entre la famille et le disparu. Ce lieu chargé d'histoire, de mémoire et d'émotions est le lieu approprié à cette étape du parcours. Les espaces de cérémonie offrent des vues et des perspectives vers les jardins, ponctuellement vers la fontaine intérieure et vers le Douro.

La chapelle existante est la dernière étape de ce parcours. En liaison avec le Douro et les jardins, c'est un espace plus intimiste, plus clos, dédié au souvenir. Le regard est dirigé vers le jardin et le fleuve, symbole du temps qui continue de s'écouler.

## La matérialité

Les matériaux du projet sont issus de l'excavation du granit et de la déconstruction de certains éléments existants. Les matériaux locaux sont favorisés afin de respecter l'environnement et les traditions locales. Les codes couleurs et matières sont conservés et mis en opposition avec le béton blanc qui recouvre partiellement les ruines. Les azulejos traditionnels et typiques de la région sont reportés sur les façades de l'ancienne chapelle en liaison avec l'entrée ouest.

L'ancienne chapelle, quant à elle, est recouverte d'un azulejo blanc avec motifs typiques de couleur bleu. De loin, l'ensemble paraît uniformément blanc. De près, les usagers peuvent distinguer une teinte bleutée.



## Les jardins

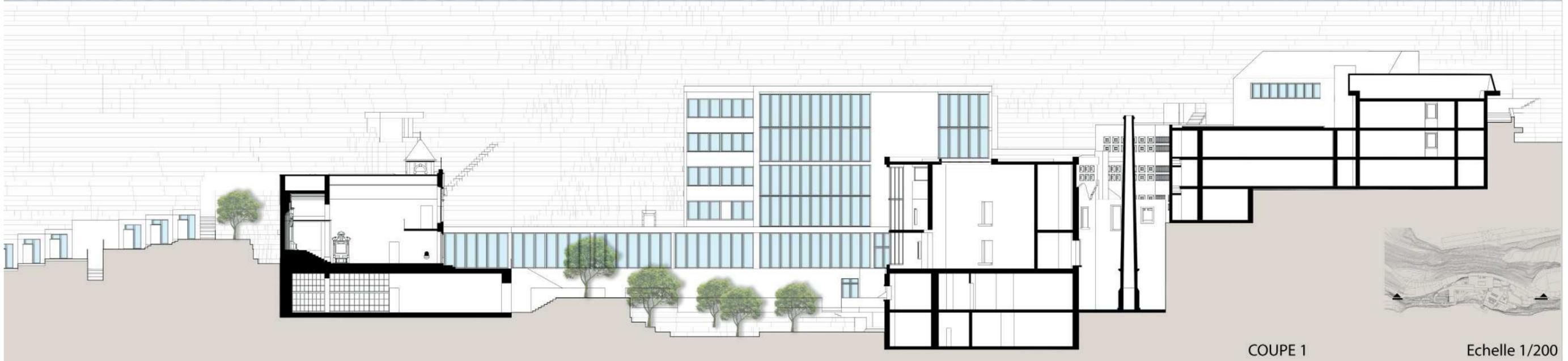
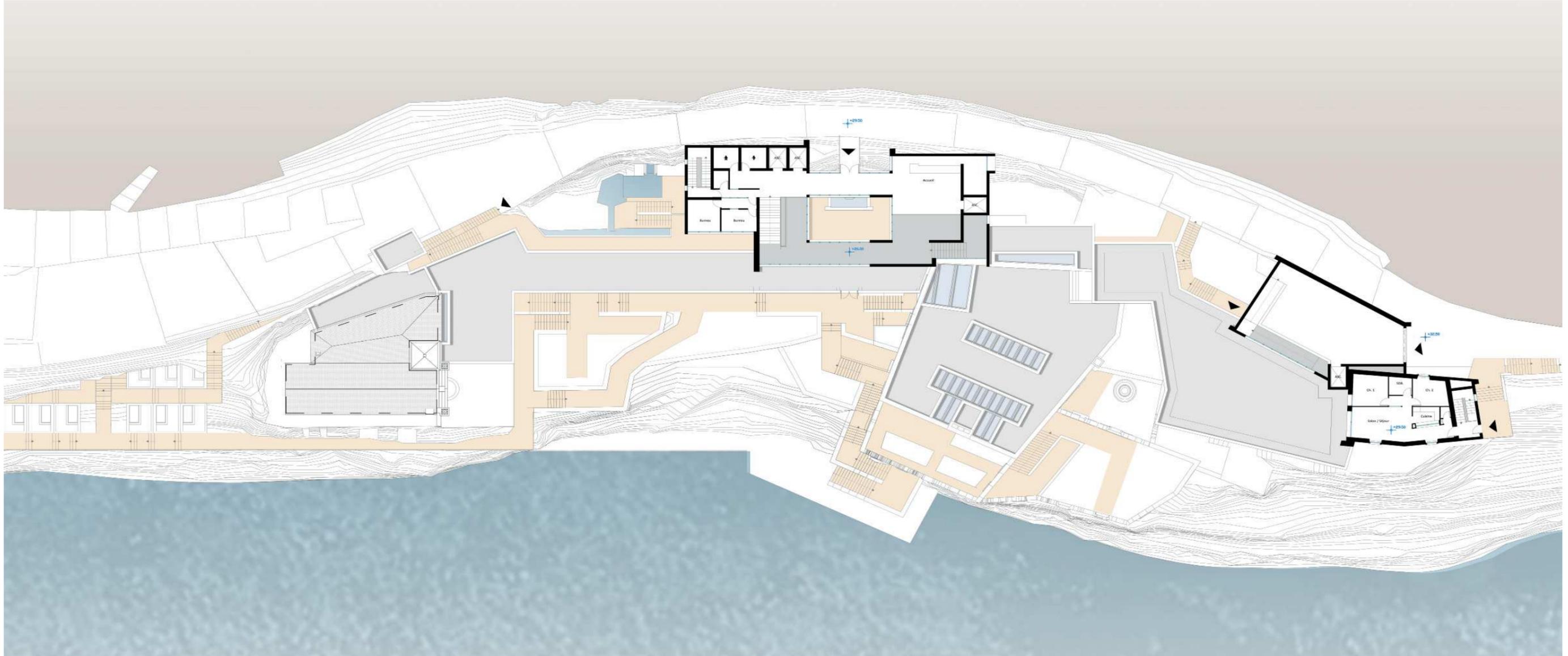
La nature se développe, libre et généreuse, mais de façon contrôlée, dans les jardins et patios du projet. A terme, d'ici quinze ans, elle aura reconquis les nouveaux espaces et recouvert une partie des bâtiments. C'est une évolution programmée du projet.

Sur le site, il existe une fontaine, des orangers, des arbres à fruits et des plantes aromatiques, sources de sensations olfactives et auditives, fortes en émotions. Peut-être, les familles et proches garderont-ils en mémoire le souvenir de ces sensations, émotions et impressions à l'issue de ce cheminement très particulier.

Chaque jardin longeant le Douro a une ambiance propre :  
 A l'Est, le jardin de la mémoire. Au centre, rappel du cloître du monastère da Serra do Pilar, le jardin de l'apaisement et du recueillement. De là, un ponton descend vers le Douro pour pouvoir disperser les cendres des disparus en pleine mer. Enfin à l'Ouest, voici le jardin du repos pour les disparus, voici le temps de l'apaisement, peut-être, pour les vivants.

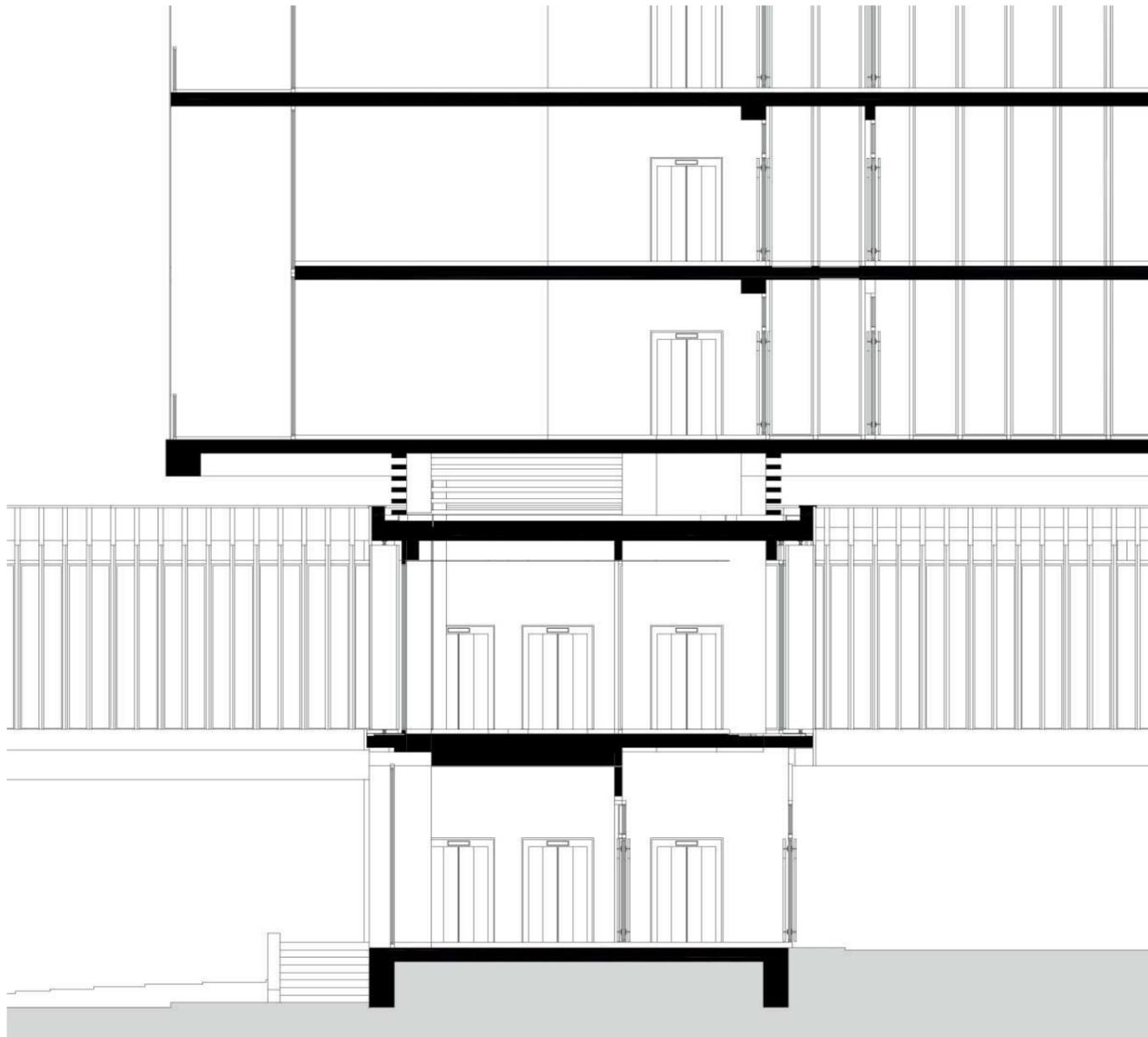
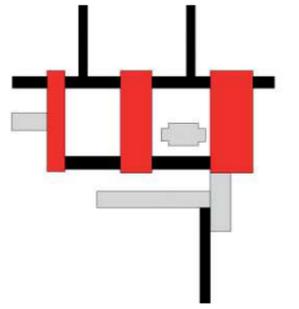






COUPE 1

# FRENCH TECH 68





# ÉDIFICE FONCTION ET LIEU



# PROJETS ET REALISATIONS

# INTEGRATION PAYSAGERE / URBANISME

RONCHAMP (70)

L'aménagement de la RD 264 s'inscrit dans une démarche de mise en valeur du site de la Chapelle Notre-Dame-du-Haut à RONCHAMP, création de l'architecte Franco-suisse Le Corbusier en 1955. Ce site, inscrit aux monuments historiques en 1965 (puis classé en 1967) et sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2016 est un haut lieu pittoresque, spirituel et architectural de la Haute-Saône. Ce haut lieu touristique draine donc un nombre important de visiteurs et son rayonnement international attire des voyageurs de toutes les nationalités.

Pour atteindre la Chapelle, deux accès principaux existent : l'accès pédestre par le chemin de croix assez escarpé (accès historique depuis 1890), privilégié par le Corbusier et la RD 264. En 2018, 70 000 visiteurs sont venus admirer ce lieu, dont 30 000 touristes français et 40 000 voyageurs étrangers, ce qui nécessite un aménagement adapté des voies d'accès. En effet, le Trafic Moyen Journalier (TMJ) représente 170 véhicules / jour, dont 5% de poids-lourds composés essentiellement de bus (données issues d'une période de comptages réalisée en 2018). Lors des deux périodes de pèlerinages (fête de la nativité de la Vierge Marie (le 8 Septembre) ou encore la fête de l'Assomption (le 15 Août) le flux de touristes augmente considérablement et le trafic moyen journalier atteint 250 véhicules / jour.

Conformément au cahier des charges du plan de gestion des biens 2015-2020, l'ensemble des aménagements et dispositifs pressentis visent à faciliter l'accès au monument afin de valoriser sa notoriété et développer sa fréquentation touristique tout en le préservant par une gestion maîtrisée des flux motorisés en périodes dites « de pointe » et par la mise en place de modes d'acheminement alternatifs tels que les modes doux.

Le développement des nouveaux modes de transport dit « doux » comme le vélo et la marche nécessitent que nous prenions en compte ces solutions alternatives aux véhicules motorisés dans notre conception ; dans une démarche à la fois sécuritaire et fonctionnelle. L'engouement pour ces modes de transports alternatifs s'est d'autant plus accentué depuis la récente crise sanitaire. Nous avons pu constater durant l'été 2020 que de nombreux touristes français et étrangers ont privilégié des vacances « au vert » ainsi que des activités plus écologiques comme le vélo ou la randonnée.

Afin de répondre à ces différents enjeux, le projet d'aménagement de la route départementale n°264 consiste à l'élargir au strict minimum afin de sécuriser les croisements. Cela se traduit par un élargissement d'environ 2,50 m de la chaussée actuelle (~4,5m) pour la porter à 7 m et permettre le croisement de deux bus.

Seule voie d'accès pour les véhicules, la route départementale (inscrite dans le cahier des charges du plan de gestion des biens) pourra accueillir, en plus d'une route à double sens de largeur 5 m pour les véhicules motorisés, deux voies cyclables de largeur 1 m, l'une descendante et l'autre montante. Cet aménagement permettra de sécuriser l'ascension à la Chapelle pour des visiteurs non motorisés. En plus d'améliorer le croisement des véhicules, le recalibrage de la chaussée permettra le croisement des véhicules mais également de renforcer ses accotements affaiblis ces dernières années suite à de fortes sollicitations par le croisement des autobus. La faible largeur de chaussée pose aujourd'hui problème car elle ne permet pas le croisement des bus, induisant par la même des problèmes évidents de sécurité pour ces derniers et les autres usagers.

La chaussée circulée par les véhicules motorisés sera revêtue d'un enduit de bitume Monocouche Double Gravillonnage (MDG) de granulométrie 10/14 - 4/6. Les voies réservées aux cycles seront traitées avec un revêtement de surface de type Enrobés Coulés à Froid (ECF) colorés afin de créer un contraste avec les voies destinées aux véhicules motorisés. Le coloris de cette surface sera dans des tons brun-rouge caractéristique de la région et utilisé sur l'ensemble de la montée afin d'assurer la cohérence de cheminement tout au long de l'infrastructure. La surface relativement lisse de ce revêtement permettra une circulation aisée des cyclistes.

La première partie, en amont du Puits Sainte-Marie, partiellement étroite du fait de la présence d'habitations, sera réalisée sous la forme d'un espace partagé pour l'ensemble des usagers, les piétons et cyclistes étant prioritaires. Le même traitement de surface (ECF coloré) délimitera cette zone partagée. Cette couleur sera identique au coloris des voies cyclables afin de respecter la cohérence du projet.

Le site du Puits-Sainte-Marie fera également l'objet d'un projet de valorisation dans lequel prendra place un escalier à flanc de talus afin de rejoindre la RD264. Point de départ du cheminement piéton et de la piste cyclable, cet espace proposera aux visiteurs une aire de stationnement et quelques tables de pique-nique.

Le traitement des pistes cyclables sera reproduit à l'embranchement du puits Sainte-Marie et sur la zone d'alternat en amont du château d'eau et pour signifier la traversée des piétons. Cet aménagement, contraint par l'étroitesse du passage, s'effectuera par une écluse d'une longueur d'une vingtaine de mètres, où la priorité sera accordée au flux de véhicules montants. La chaussée sera alors réduite de 7 m à 6,40 m avec 3,40 m pour les véhicules motorisés et 2 x 1,5m pour les cycles et les piétons qui se partageront la voie montante. Afin d'inciter les véhicules à réduire leur vitesse dans l'aménagement, la mise en place de potelets bois de section carrée accentuera la sensation d'étroitesse du passage.

L'ascension des piétons s'effectuera par le biais d'un chemin sécurisé de largeur minimum de 1,5 m parallèle à la route. Démarrant au puits Sainte-Marie, il empruntera des chemins forestiers existants sur environ 50% du linéaire comme par exemple l'ancien GR59. En partie haute, il rejoindra l'actuel chemin de croix afin de découvrir la Chapelle Notre-Dame-du-Haut par l'itinéraire historique. L'implantation des chemins forestiers s'adaptera aux contraintes topographiques de façon à limiter au strict nécessaire l'abattage d'arbres ainsi que les quantités de déblais, de façon à ne pas dénaturer le site. Un premier diagnostic environnemental a été effectué sur le site afin d'identifier la présence d'arbres à enjeux. Aucune plante d'intérêt communautaire ou patrimoniale n'a été relevée dans le secteur.

Dans les zones où le cheminement piétonnier sera contigu à la chaussée circulée, la sécurisation des piétons sera assurée par la mise en place de potelets de séparation en bois de section carrée. Cette opération de sécurisation des circulations, conçue par la Direction des Services Techniques et des Transports du Département de la Haute-Saône en collaboration avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE70) et suivie avec attention par l'Architecte des Bâtiments de France, s'avère indispensable au bon fonctionnement et à la valorisation du bien et n'entrera aucunement en contradiction avec le respect du site, que ce soit sur le plan architectural et paysager. Elle sera réduite au strict nécessaire et fera l'objet d'une mise en oeuvre soignée par toutes les mesures d'insertion indiquées dans le projet. Le meilleur parti d'aménagement possible a été défini pour permettre de gérer les flux des véhicules, cycles et piétons en toute sécurité avec un bon niveau de confort, tout en préservant le site au maximum.

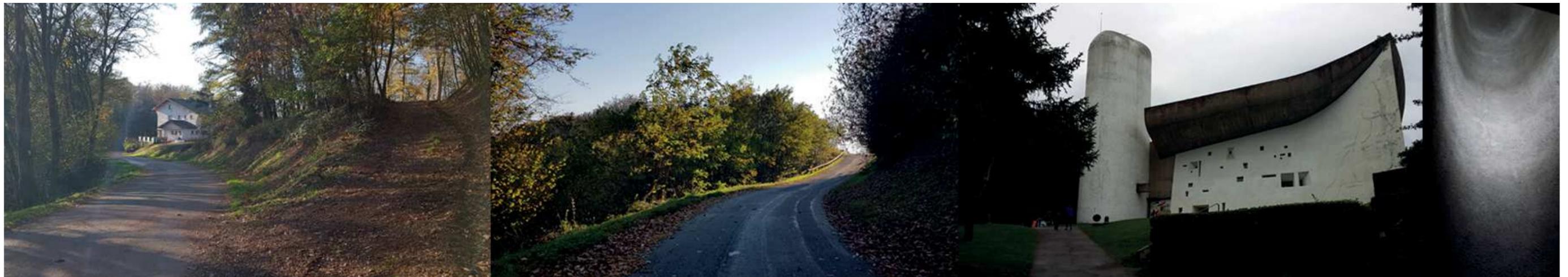
Le site du Puits-Sainte-Marie fera également l'objet d'un projet de valorisation dans lequel prendra place un escalier à flanc de talus afin de rejoindre la RD264. Point de départ du cheminement piéton et de la piste cyclable, cet espace proposera aux visiteurs une aire de stationnement et quelques tables de pique-nique.

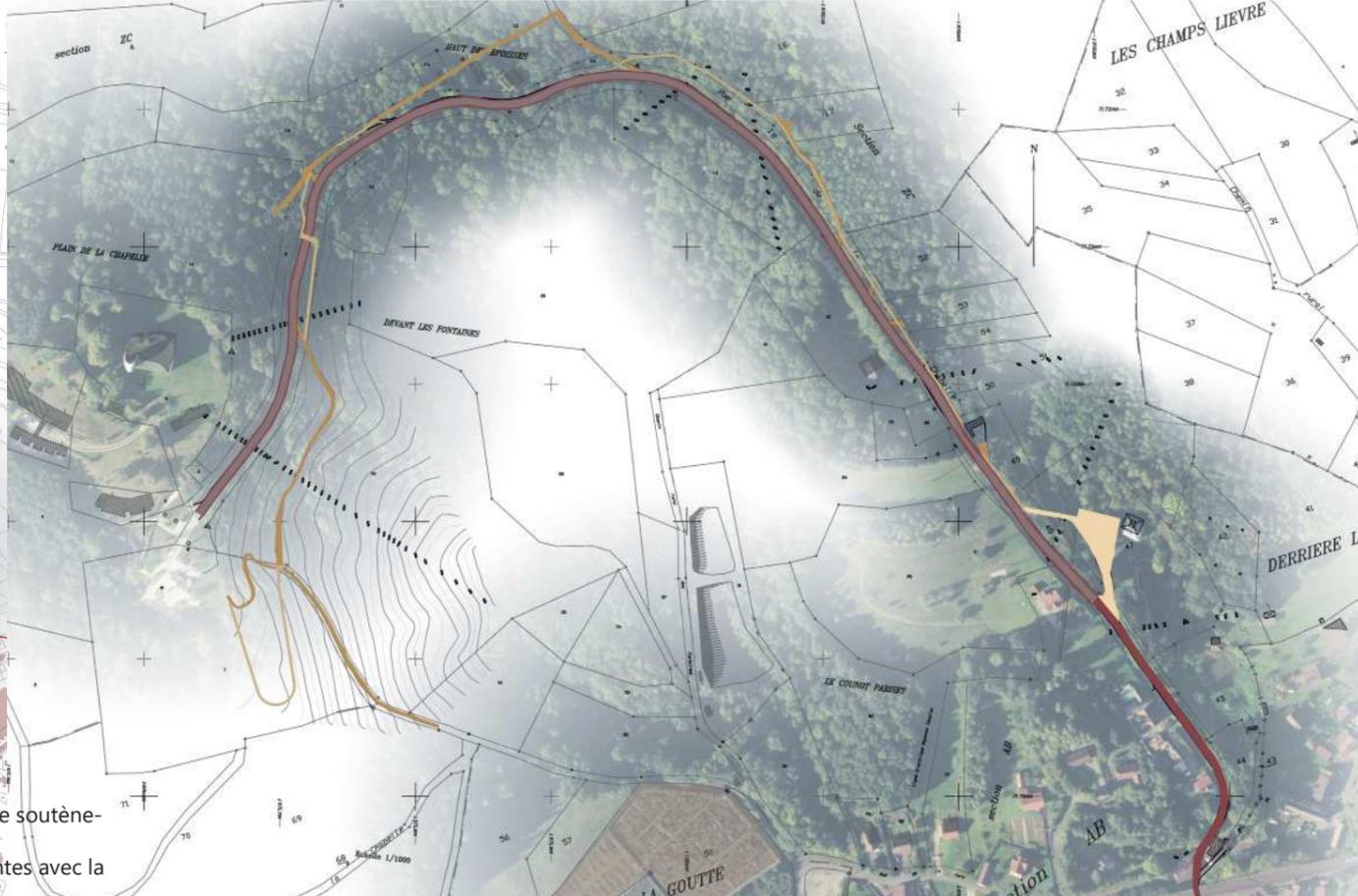
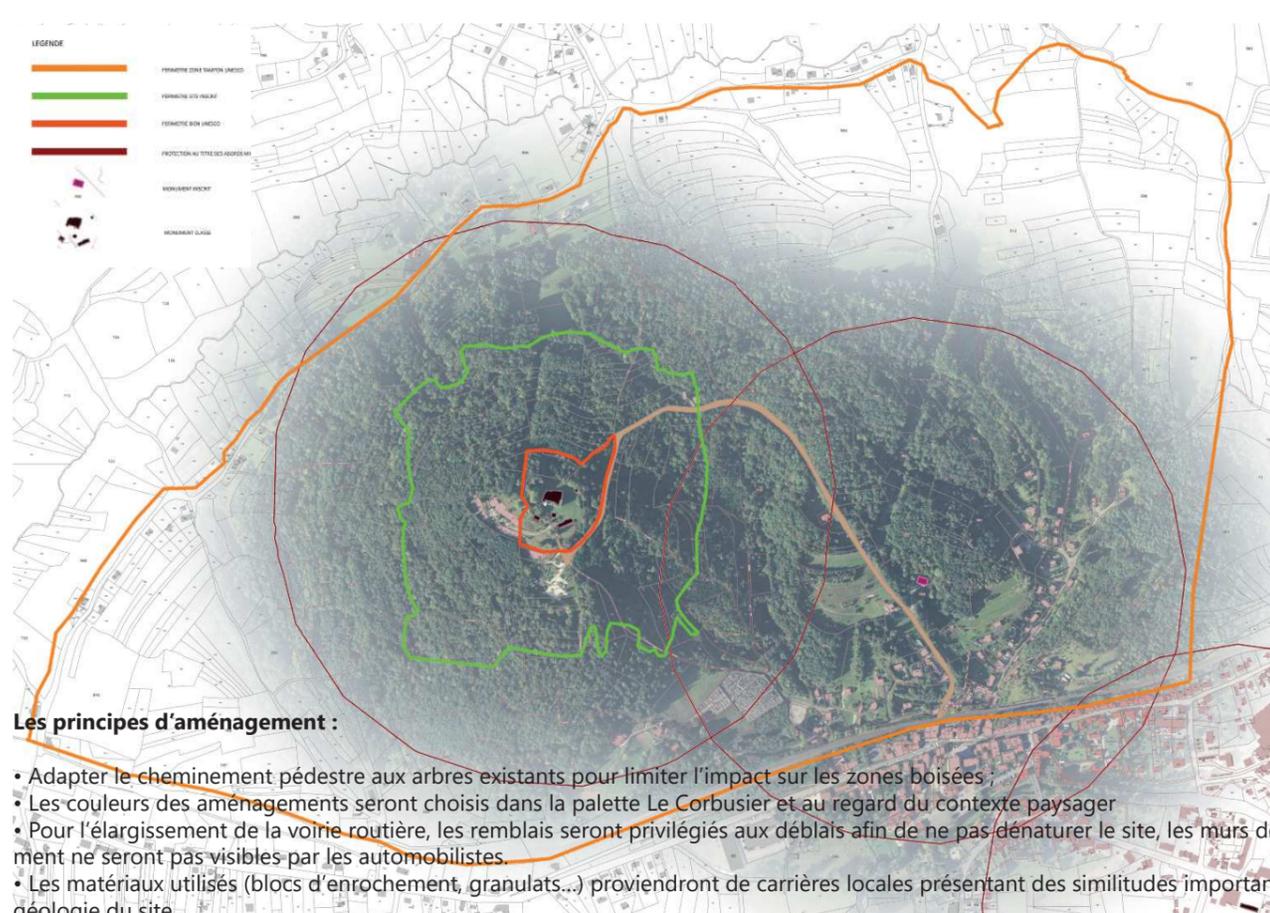
Le traitement des pistes cyclables sera reproduit à l'embranchement du puits Sainte-Marie et sur la zone d'alternat en amont du château d'eau et pour signifier la traversée des piétons. Cet aménagement, contraint par l'étroitesse du passage, s'effectuera par une écluse d'une longueur d'une vingtaine de mètres, où la priorité sera accordée au flux de véhicules montants. La chaussée sera alors réduite de 7 m à 6,40 m avec 3,40 m pour les véhicules motorisés et 2 x 1,5m pour les cycles et les piétons qui se partageront la voie montante. Afin d'inciter les véhicules à réduire leur vitesse dans l'aménagement, la mise en place de potelets bois de section carrée accentuera la sensation d'étroitesse du passage.

L'ascension des piétons s'effectuera par le biais d'un chemin sécurisé de largeur minimum de 1,5 m parallèle à la route. Démarrant au puits Sainte-Marie, il empruntera des chemins forestiers existants sur environ 50% du linéaire comme par exemple l'ancien GR59. En partie haute, il rejoindra l'actuel chemin de croix afin de découvrir la Chapelle Notre-Dame-du-Haut par l'itinéraire historique. L'implantation des chemins forestiers s'adaptera aux contraintes topographiques de façon à limiter au strict nécessaire l'abattage d'arbres ainsi que les quantités de déblais, de façon à ne pas dénaturer le site. Un premier diagnostic environnemental a été effectué sur le site afin d'identifier la présence d'arbres à enjeux. Aucune plante d'intérêt communautaire ou patrimoniale n'a été relevée dans le secteur.

Dans les zones où le cheminement piétonnier sera contigu à la chaussée circulée, la sécurisation des piétons sera assurée par la mise en place de potelets de séparation en bois de section carrée.

Cette opération de sécurisation des circulations, conçue par la Direction des Services Techniques et des Transports du Département de la Haute-Saône en collaboration avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE70) et suivie avec attention par l'Architecte des Bâtiments de France, s'avère indispensable au bon fonctionnement et à la valorisation du bien et n'entrera aucunement en contradiction avec le respect du site, que ce soit sur le plan architectural et paysager. Elle sera réduite au strict nécessaire et fera l'objet d'une mise en oeuvre soignée par toutes les mesures d'insertion indiquées dans le projet. Le meilleur parti d'aménagement possible a été défini pour permettre de gérer les flux des véhicules, cycles et piétons en toute sécurité avec un bon niveau de confort, tout en préservant le site au maximum.





**Les principes d'aménagement :**

- Adapter le cheminement pédestre aux arbres existants pour limiter l'impact sur les zones boisées ;
- Les couleurs des aménagements seront choisis dans la palette Le Corbusier et au regard du contexte paysager
- Pour l'élargissement de la voirie routière, les remblais seront privilégiés aux déblais afin de ne pas dénaturer le site, les murs de soutènement ne seront pas visibles par les automobilistes.
- Les matériaux utilisés (blocs d'enrochement, granulats...) proviendront de carrières locales présentant des similitudes importantes avec la géologie du site.
- Dans le but d'assurer une cohérence globale du projet et une bonne compréhension des aménagements, l'utilisation de l'enduit coulé à froid (ECF) sera affectée aux zones en présence de cycles et/ou de piétons.
- Les aménagements urbains créés seront les plus discrets possibles (tout en assurant la conformité réglementaire de l'aménagement) et les aménagements existants (borne kilométrique et candélabres) seront conservés ;
- Le marquage horizontal sera réduit au strict minimum (passages piétonniers) ;
- Les compensations environnementales pour les déboisements seront réalisées au maximum sur le site en utilisant uniquement des essences locales et permettront à terme (une dizaine d'années) d'obtenir des milieux écologiques de bonne qualité garantissant une excellente insertion paysagère.
- Les aménagements seront réalisés essentiellement sur les milieux dégradés ou ayant une faible valeur environnementale (c.f. diagnostic environnemental).
- Création à l'avancement du chemin piétonnier sans emprise supplémentaire.
- La signalétique mise en place sera calquée sur celle qui existe sur le parking et devant la porterie. Le panneau de la Communauté de communes sera remplacé par une table d'orientation reprenant la même écriture architecturale que les panneaux de signalisation, en évitant toutefois le jaune pour rester discret.



# MISE EN SECURITE ET ESQUISSE

## Missions : Etudes du bâti-Diagnostics-Relevé-Mise en sécurité-Etagement d'Urgence

Commune : La Creuse (70)

Maître d'ouvrage : Particulier

Type : Maison des ouvriers agricoles (Métayers)

Année de construction : Inconnue

Surface parcelle : 4950,00 m<sup>2</sup>

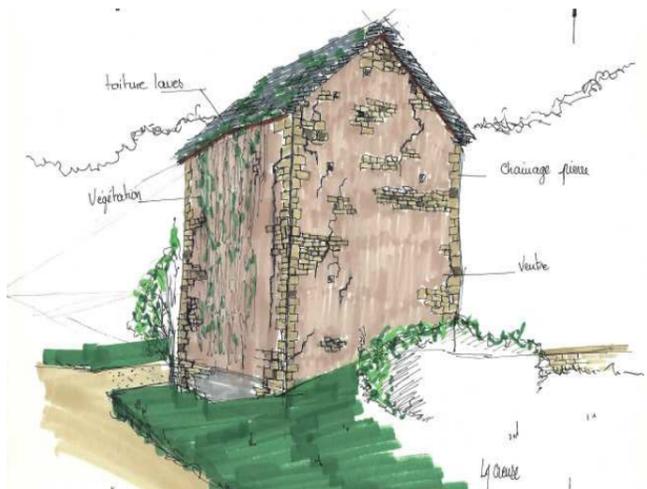
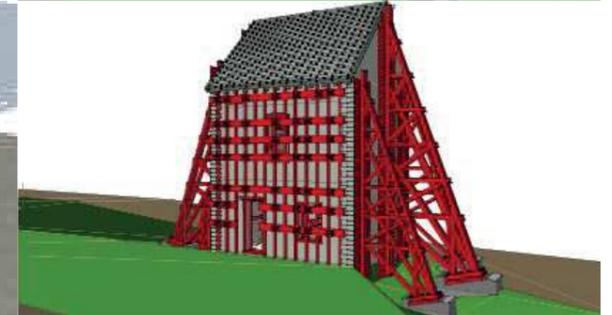
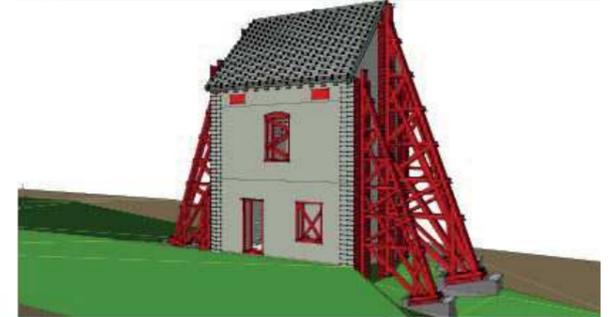
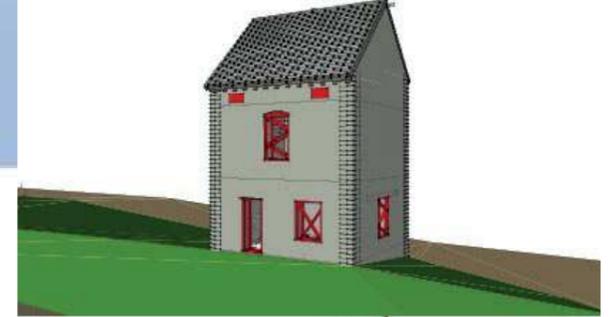
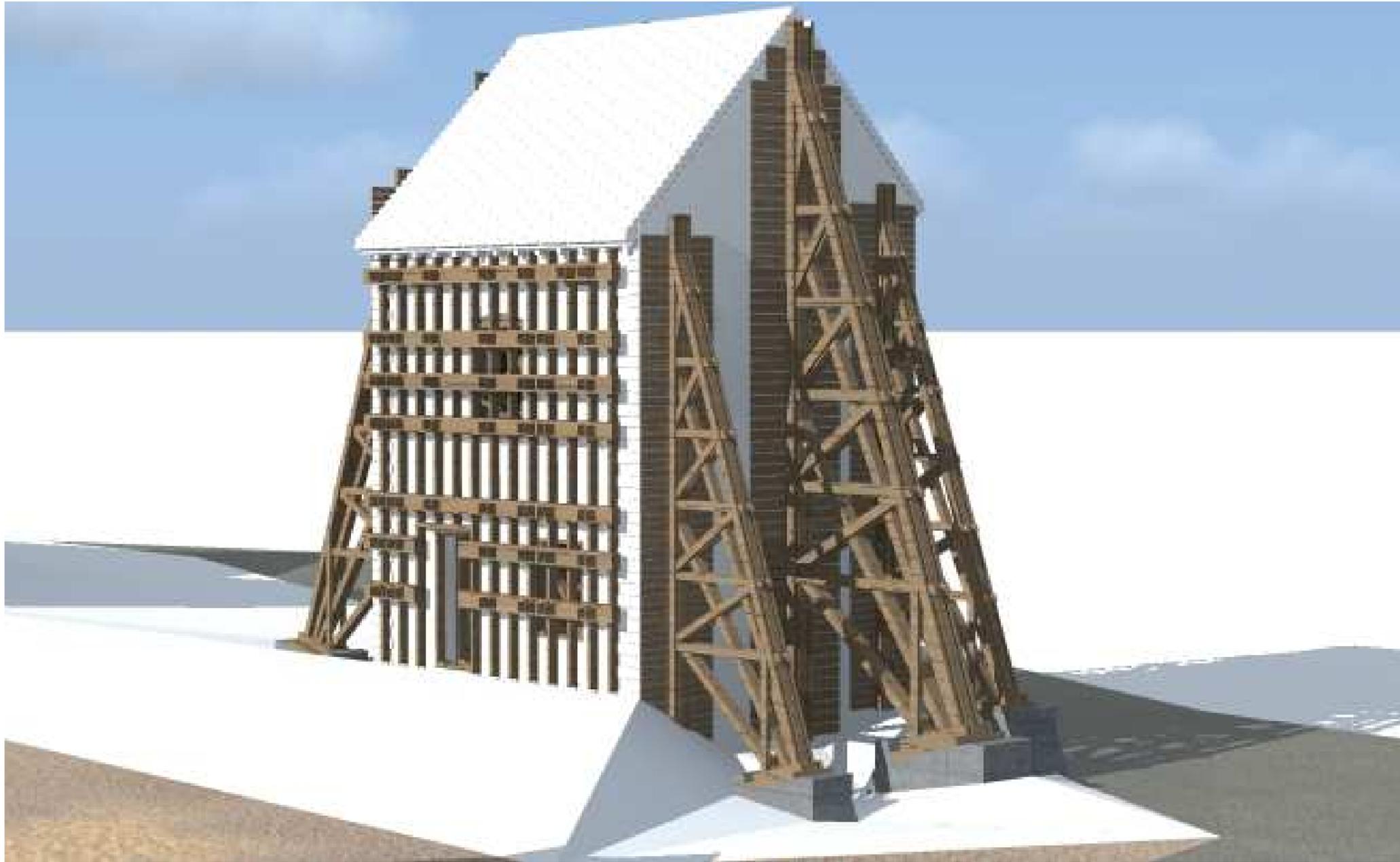
Surface bâtie : 102,00 m<sup>2</sup>

Projet :

- Etude architecturale et technique avant acquisition.
- Repérage des déformations et pathologies.
- Mise en sécurité du bâti existant par étaiments
- Mise hors d'eau
- Refection de la toiture / des maçonneries / des menuiseries / des planchers
- Création d'un gîte

Budget : ----- Euros





# REHABILITATION LOGEMENT

## Missions : Rénovation ferme alsacienne

Commune : Schaeffersheim (67)

Maître d'ouvrage : M. et Mme DAUTEUIL

Type : Ferme de plaine du Ried

Année de construction : 1713

Surface parcelle : 528,00 m<sup>2</sup>

Surface bâtie : 172,00 m<sup>2</sup>

Projet :

- Etude architecturale et technique avant acquisition.
- Repérage des déformations et pathologies.
- Esquisse projet
- Dépot du permis de construire (Collaboration avec Atelier d'architecture MOLESKINE).
- Suivi et coordination des travaux

Budget : 119 000,00 Euros



RUE DE L'EGLISE

Limite de propriété



Limite de propriété

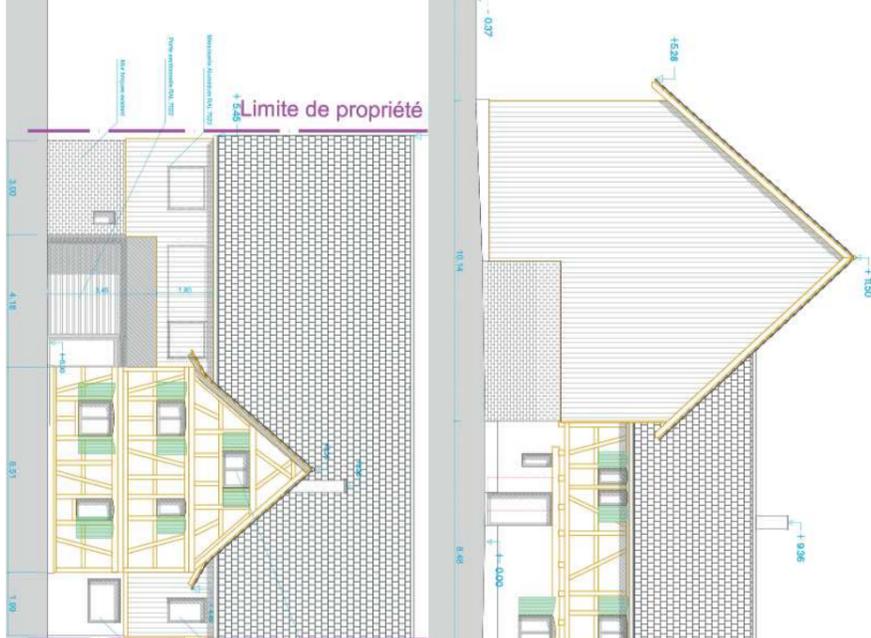
NORD - OUEST

NORD - EST

Limite de propriété

Limite de propriété

Limite de propriété



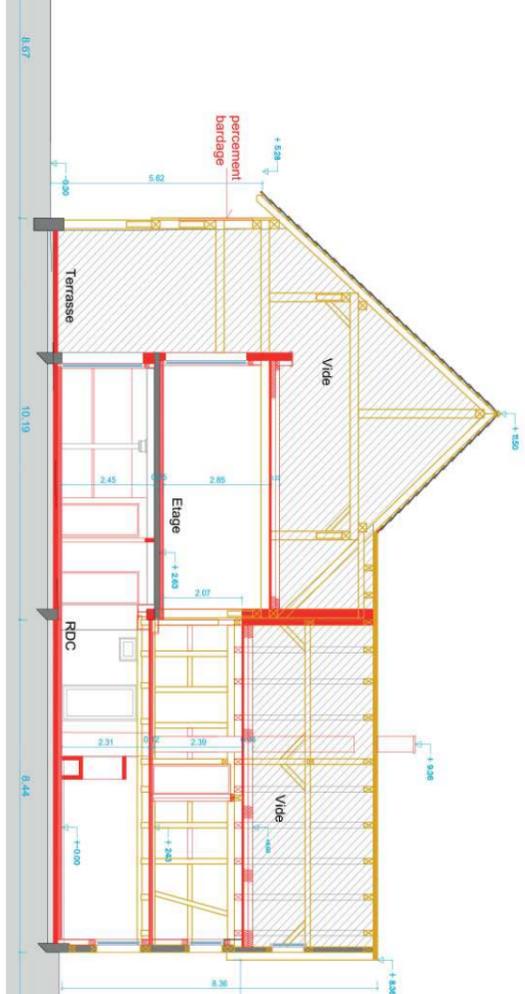
Limite de propriété

RUE DE L'EGLISE

SUD - OUEST

SUD - EST

Limite de propriété



Limite de propriété

RUE DE L'EGLISE



2

REALISATION

# ÉTUDE, DIAGNOSTICS, RELEVÉ ET REFECTION TOITURE

EICHHOFFEN (67)

## Missions : Etudes du bâti-Diagnostics-Relevé

Commune : Eichhoffen (67)

Maître d'ouvrage : M. et Mme POLOCE

Type : Ferme Viticole Piémont des Vosges

Année de construction : 1603

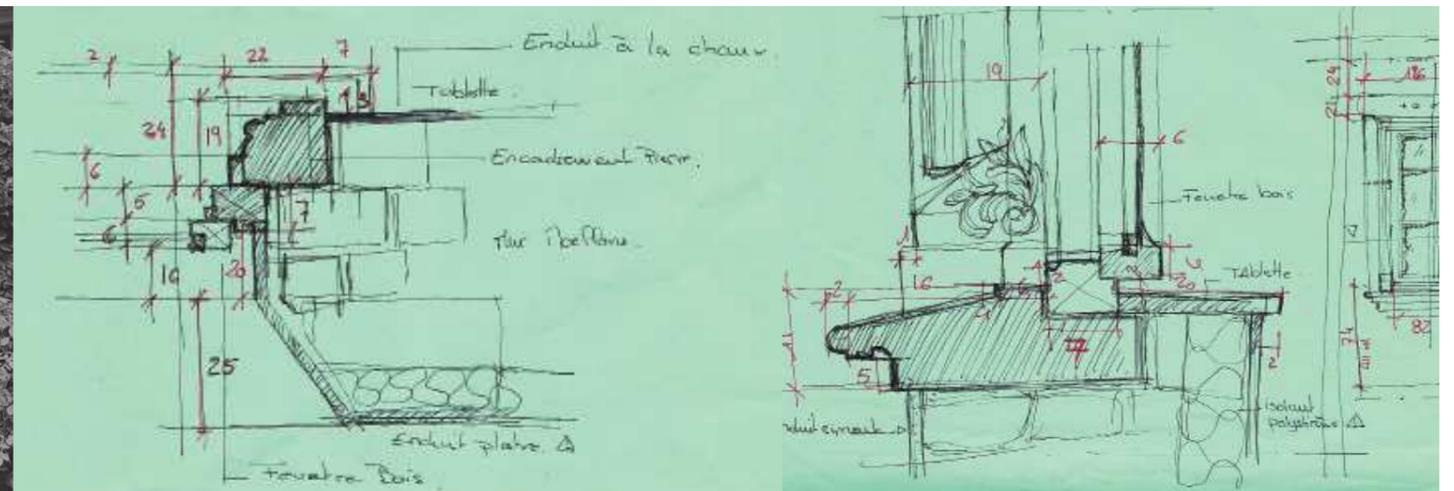
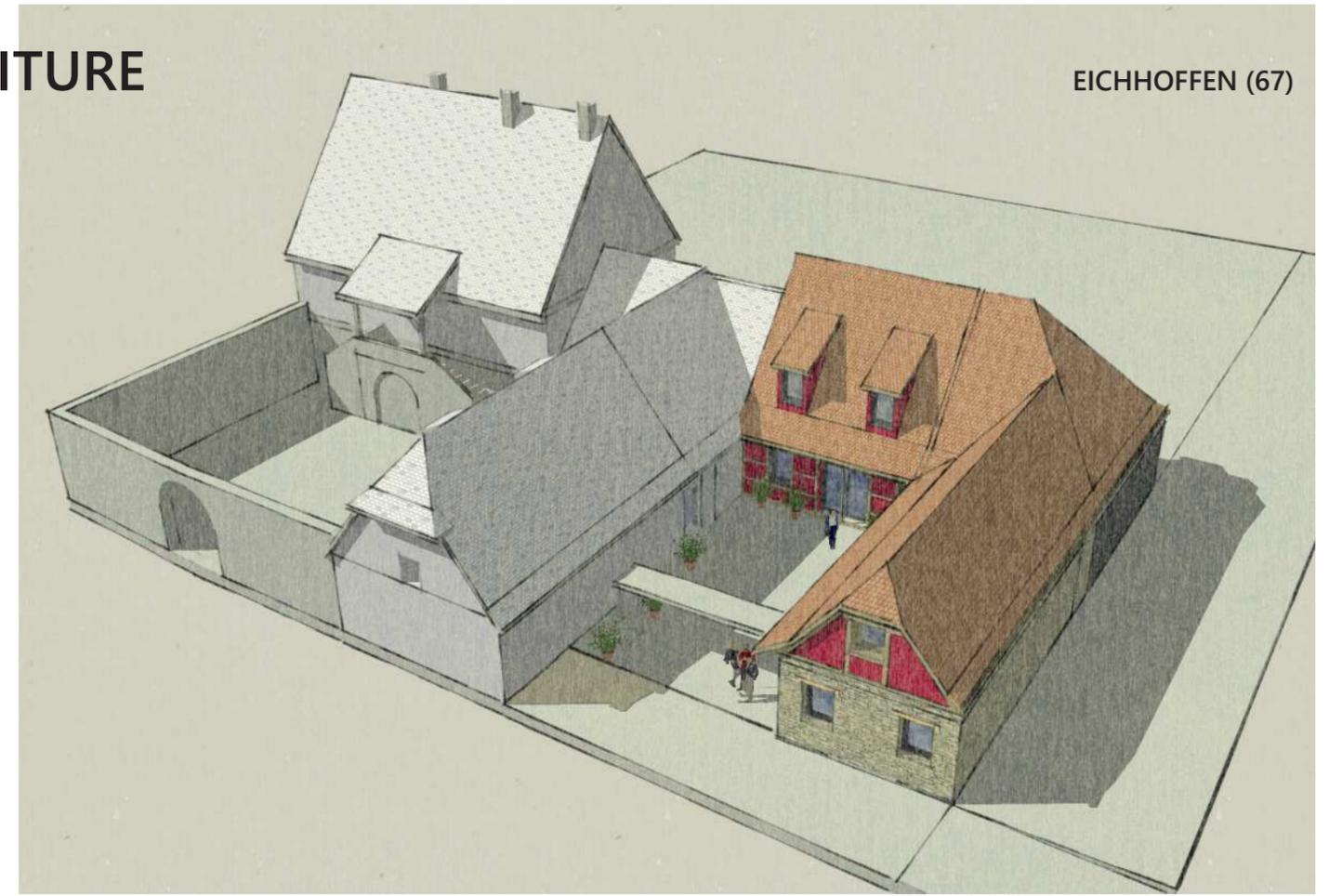
Surface parcelle : 7713,00 m<sup>2</sup>

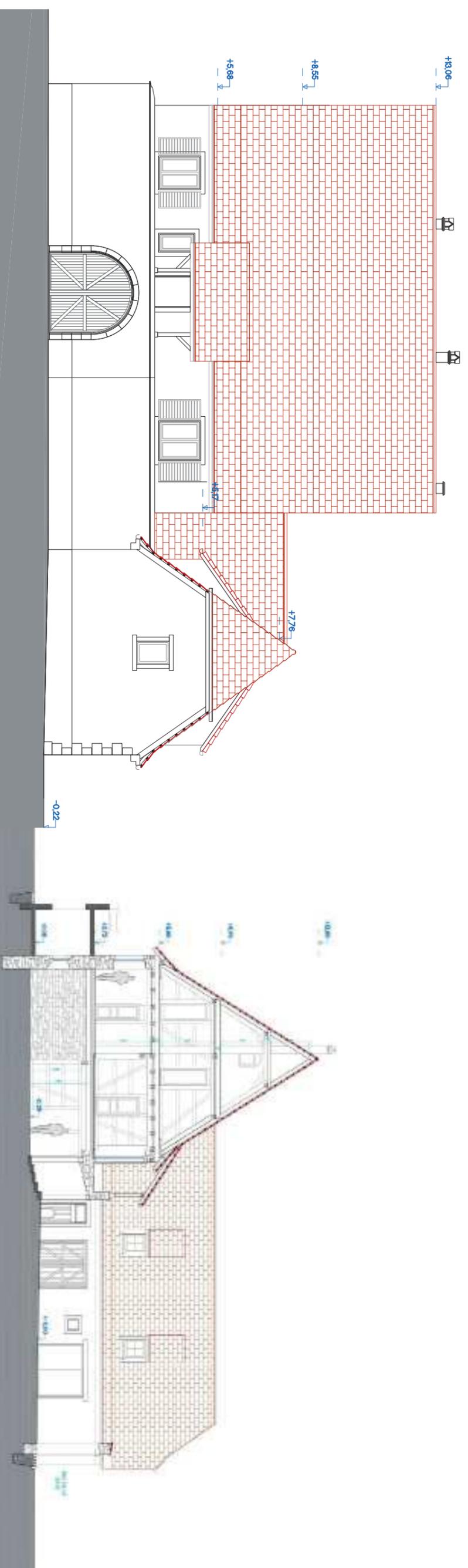
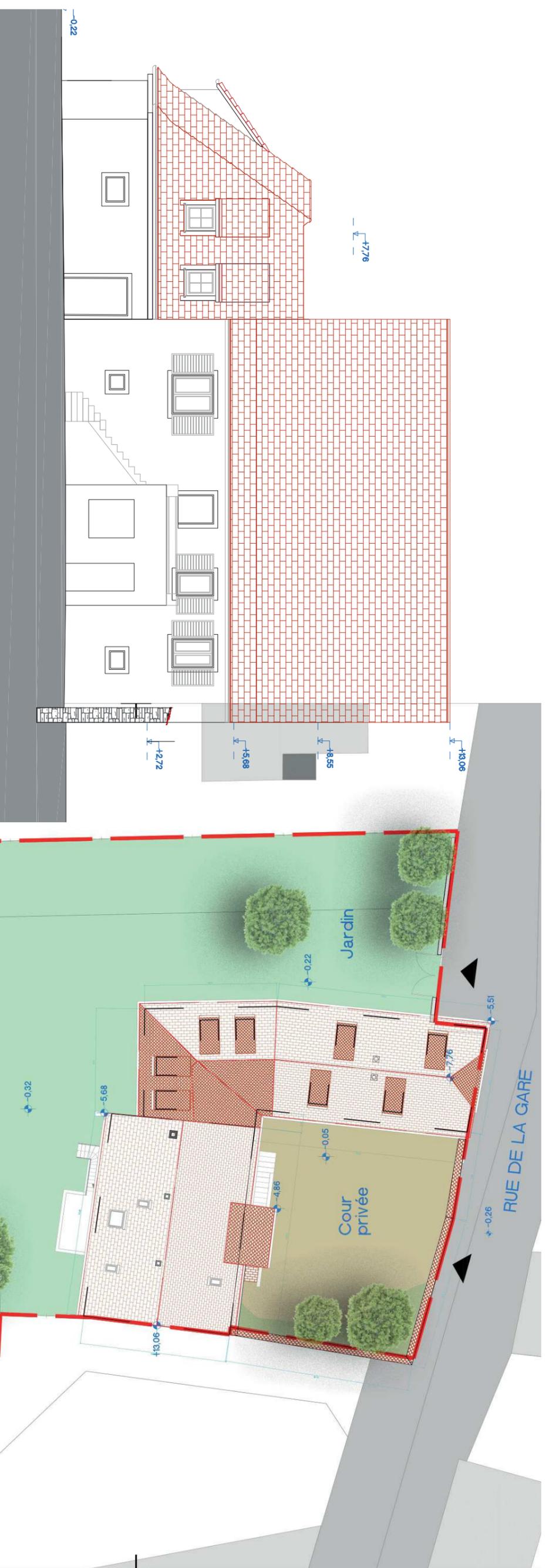
Surface bâtie : 252,00 m<sup>2</sup>

Projet :

- Etude architecturale et technique avant acquisition.
- Repérage des déformations et pathologies.
- Refection de la toiture sur la grange existante et création de chiens assis.

Budget : ----- Euros





# REALISATION

# REHABILITATION LOGEMENT

## Missions : Missions : Rénovation ferme alsacienne

Commune : Eichhoffen (67)

Maître d'ouvrage : M. et Mme POLOCE

Type : Ferme Viticole Piémont des Vosges

Année de construction : 1604

Surface parcelle : 1340,00 m<sup>2</sup>

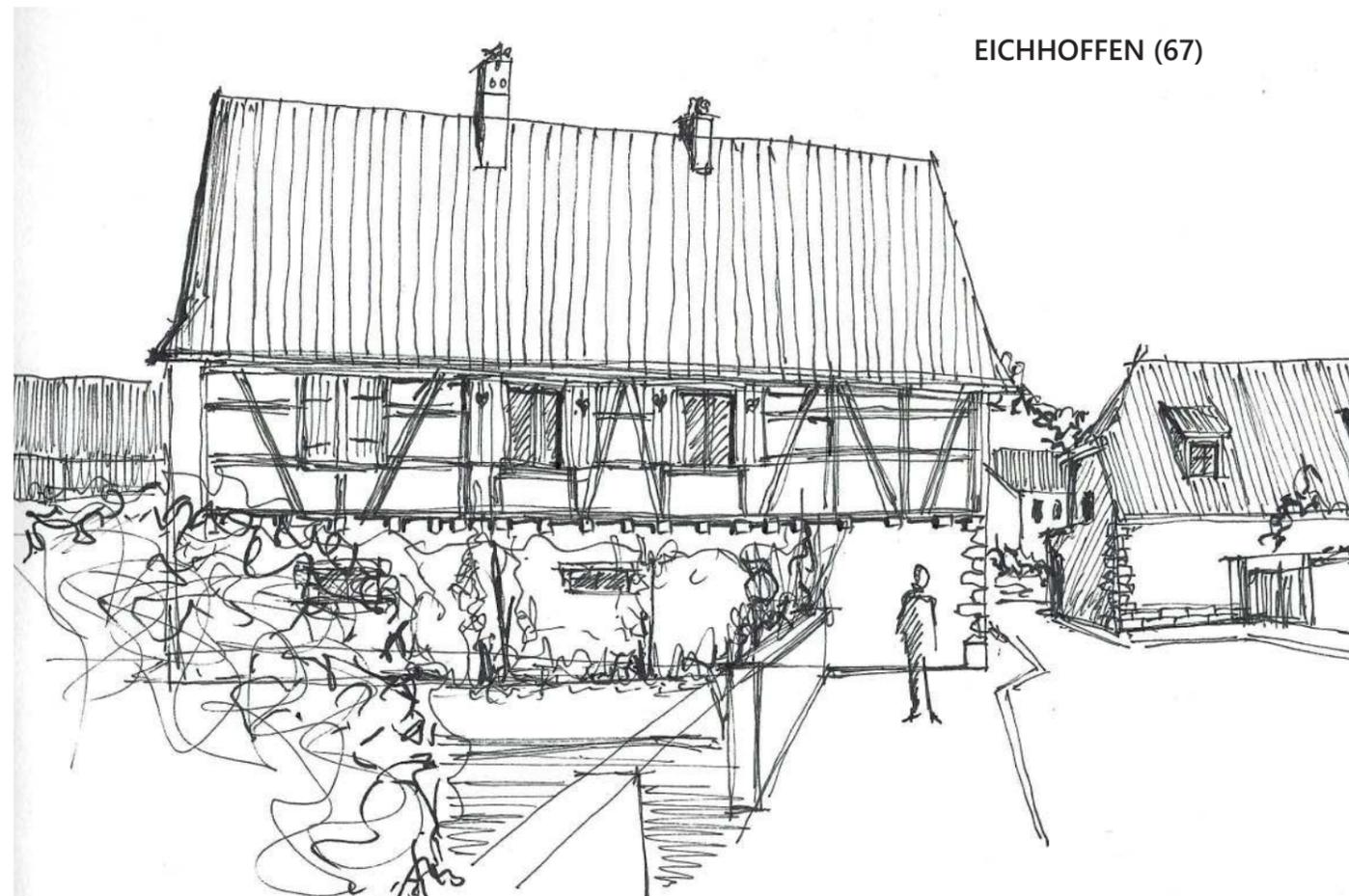
Surface bâtie : 176,00 m<sup>2</sup>

Projet :

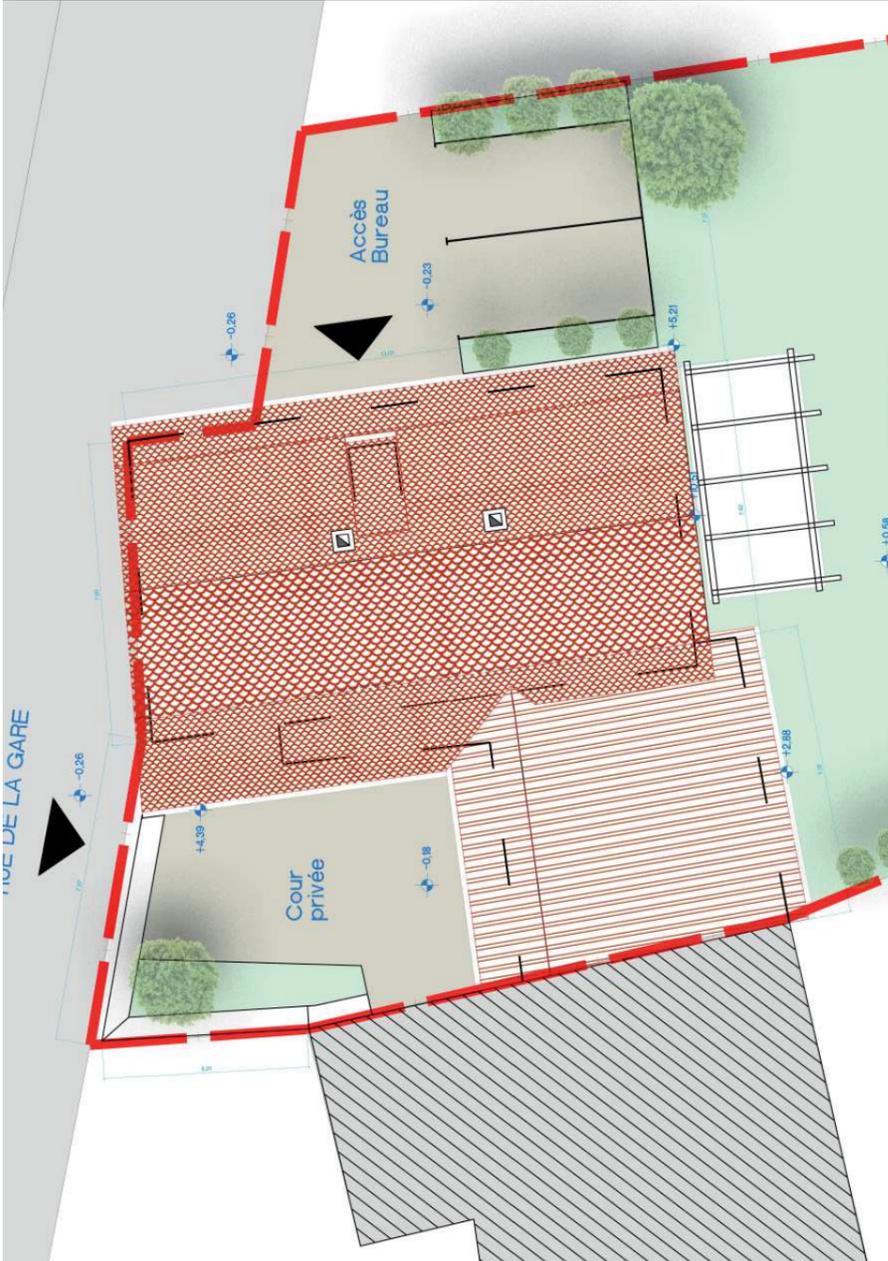
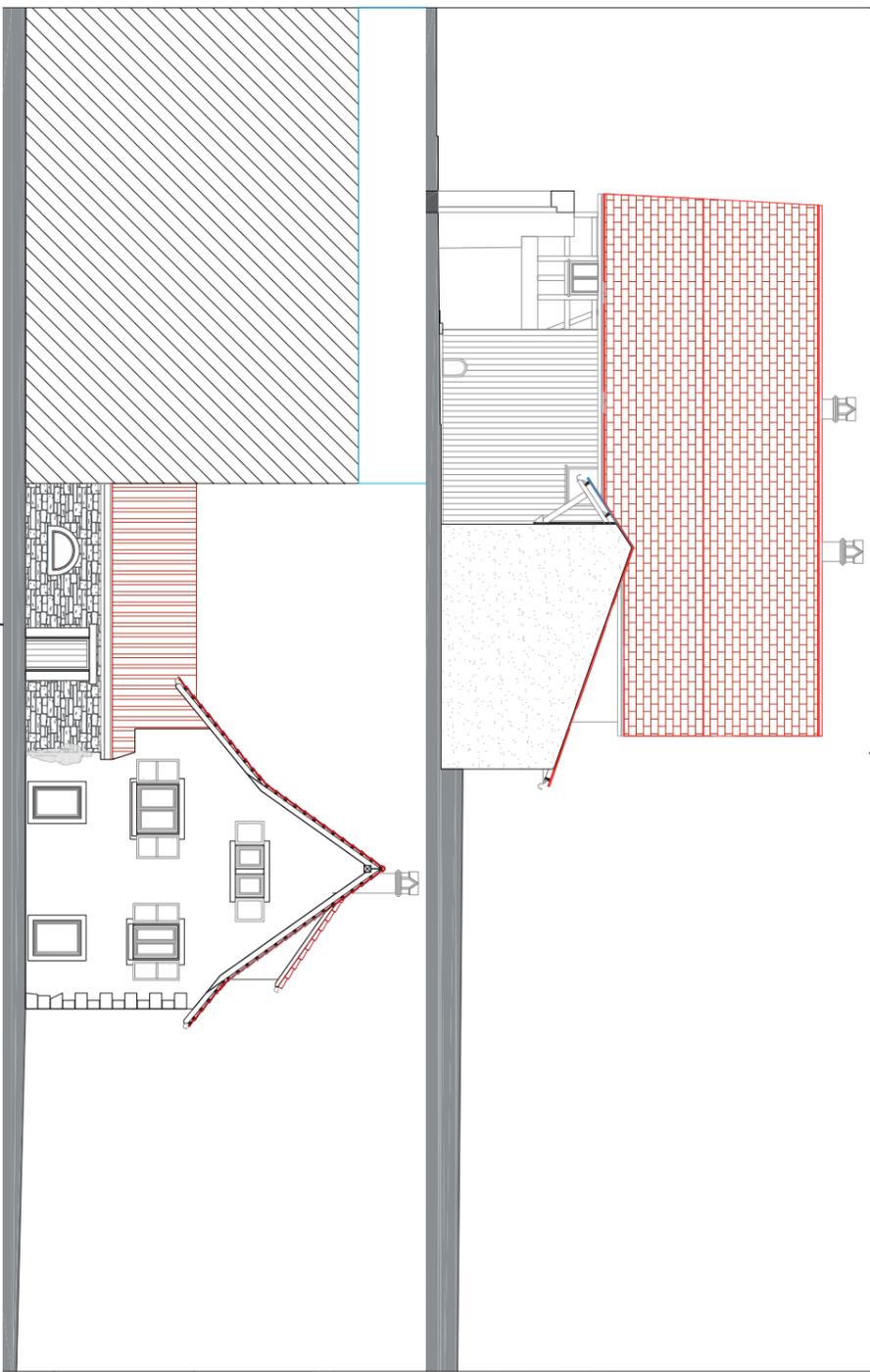
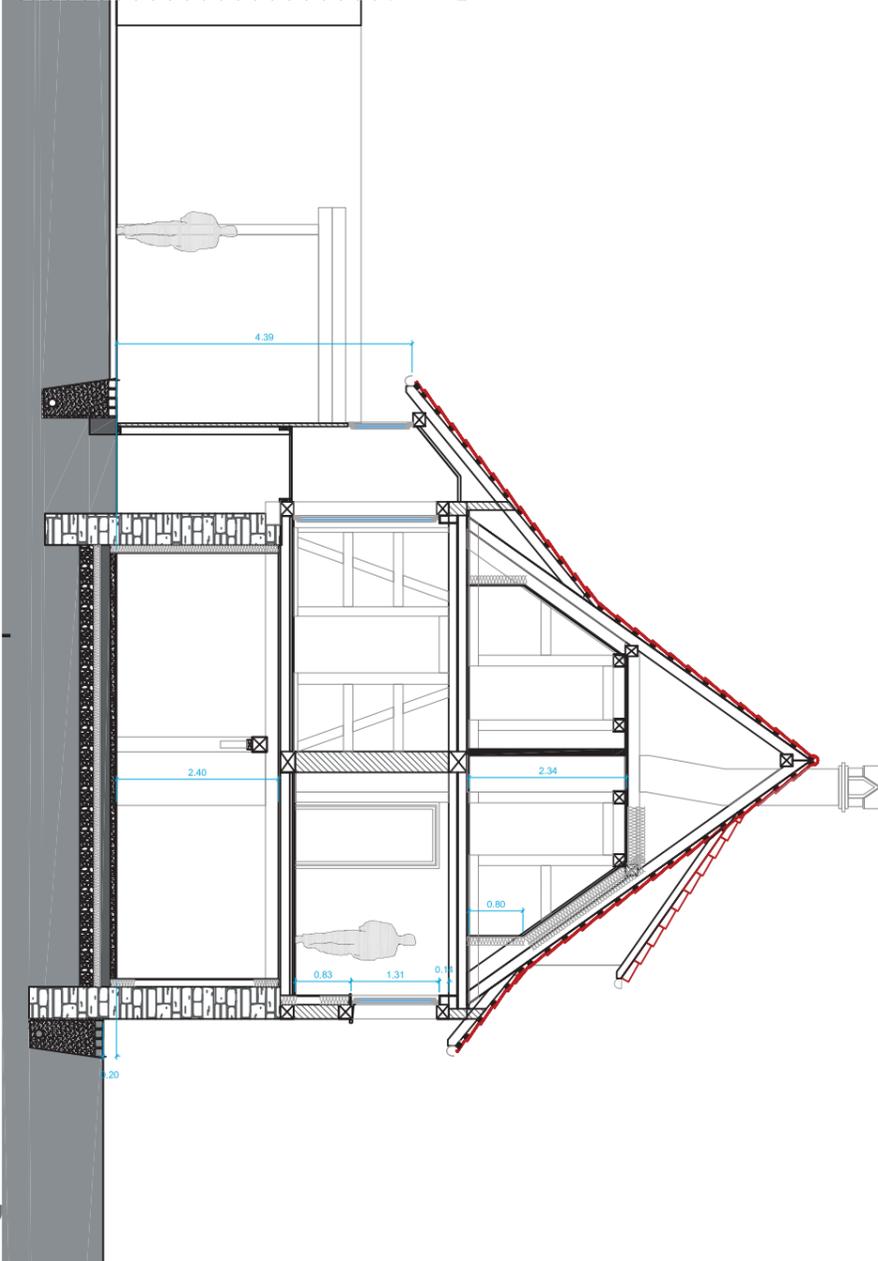
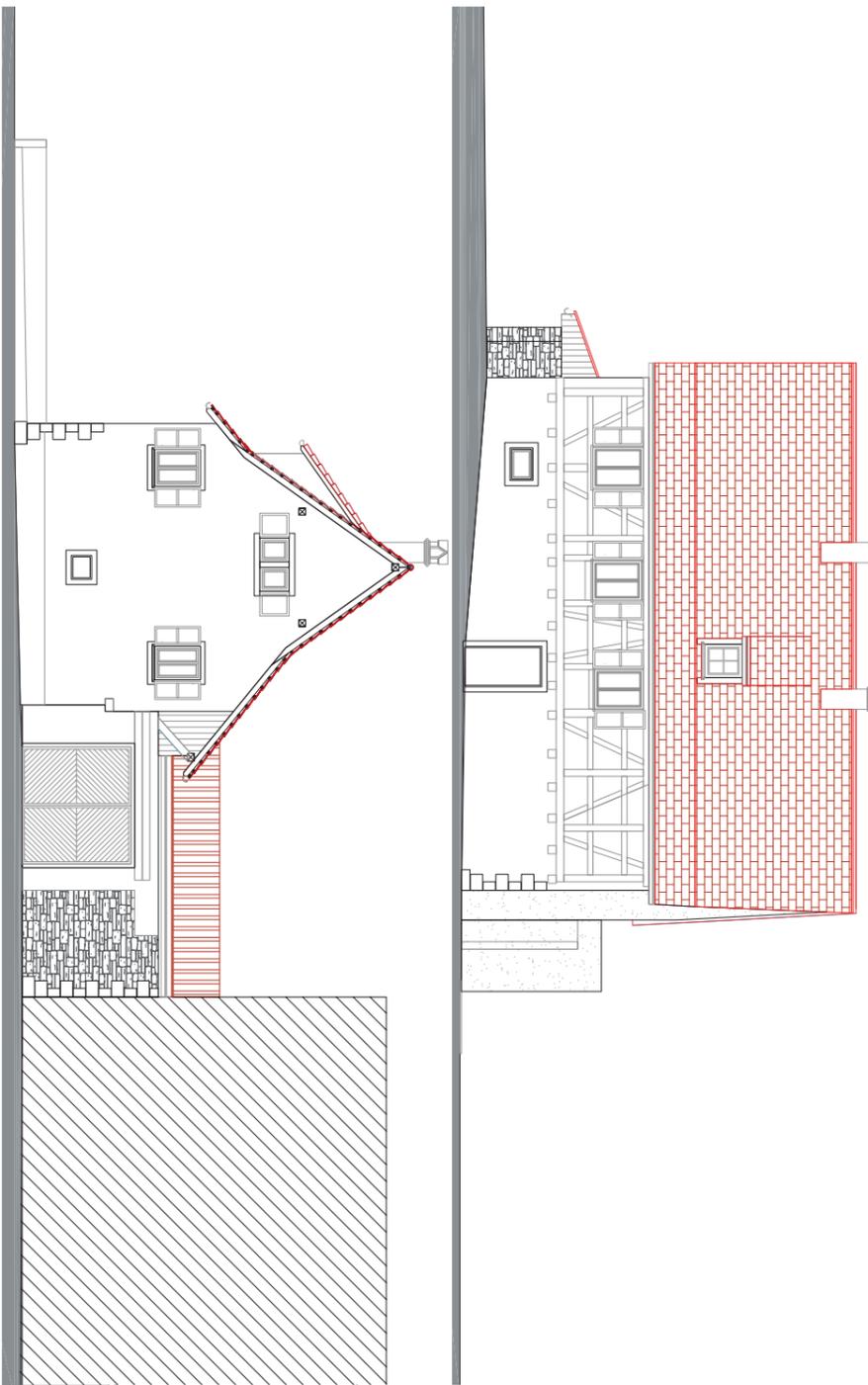
- Etude architecturale et technique avant acquisition.
- Repérage des déformations et pathologies.
- Refection de la toiture sur la grange, modification des volumes intérieurs et création de chiens assis.

Budget : ----- Euros

EICHHOFFEN (67)



# REALISATION



# MODIFICATION D'USAGE

## **Missions : Création de deux logements**

Commune : WESTHOUSE (67)

Maître d'ouvrage : Particulier

Type : Séchoire à tabacs

Année de construction : Inconnue

Surface parcelle : 723,00 m<sup>2</sup>

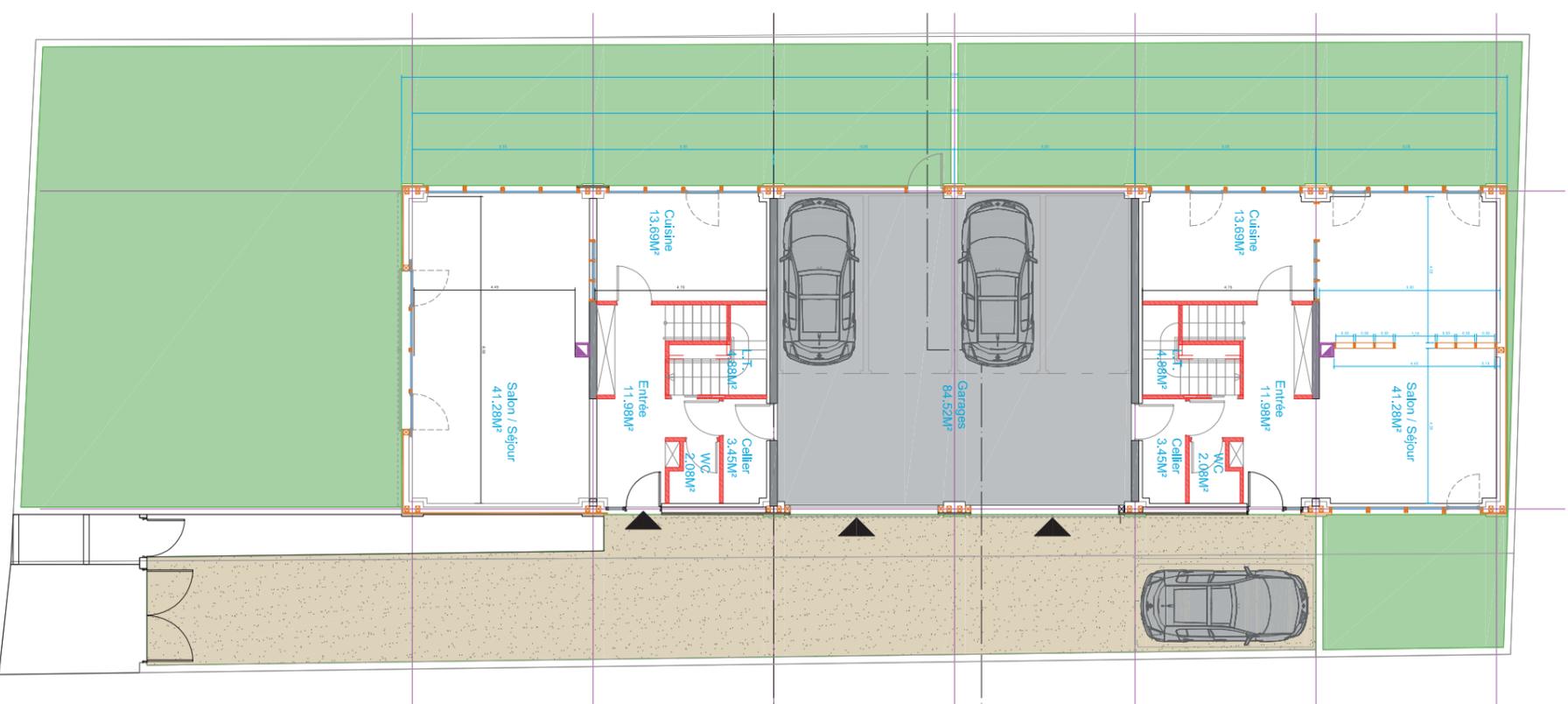
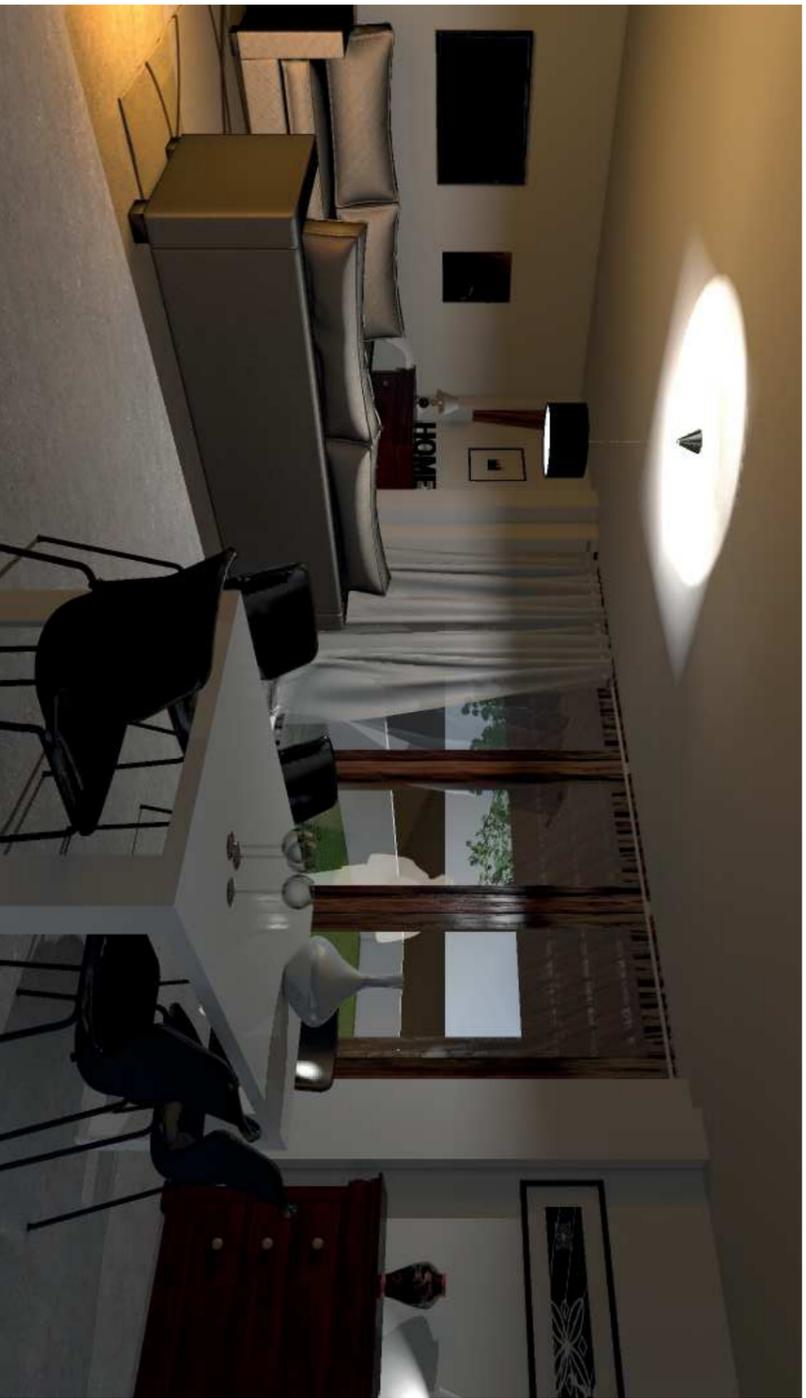
Surface bâtie : 320,00 m<sup>2</sup>

Projet :

- Etude architecturale et technique avant acquisition.
- Repérage des déformations et pathologies.
- Création de deux logements en duplex

Budget : ----- Euros









## «L'architecture du 21<sup>ème</sup> siècle et bâti existant»

Une relation complexe et riche entre préservation du bâti et projection contemporaine.

### Introduction

«On est trop souvent prompts à critiquer une forme de « protectionnisme » qui briderait la créativité, un attachement au passé qui empêcherait d'aller de l'avant. Je n'y crois pas. Je pense même qu'en la matière le mieux est l'ami du bien. Nous n'en ferons jamais trop. Notre pays a la chance extraordinaire d'être un manuel d'histoire de l'art et de l'architecture à ciel ouvert. Nul besoin d'effacer des pages pour écrire un nouveau chapitre»

Ouvrons les yeux !

Une nouvelle bataille pour le patrimoine

Jack Lang

Cette affirmation de Jack Lang, ministre de la Culture de 1980 à 1986, nous invite à réfléchir sur l'évolution de l'espace urbain et à nous interroger sur les rapports qui peuvent exister entre ce que nous ont légué les époques passées et les nécessités imposées par la croissance des villes.

S'agit-il d'une lente évolution par transformation et adjonction comme ce fut le cas à la période médiévale, d'une transformation plus radicale opérant une véritable greffe dans le tissu urbain suite à des démolitions pour vétusté ou à des dégâts provoqués par les heurts violents de l'histoire (les guerres et leurs bombardements), ou bien enfin s'agit-il de créations ex nihilo comme dans le cas des villes nouvelles qui, ici ou là, ont poussé comme des champignons ?

Dans chacune de ces manières de voir, la question de l'ancien et du nouveau pose celle de l'évolution urbaine et de la place laissée au bâti existant lorsqu'il faut construire de nouveaux bâtiments.

Rupture ou continuité ? Rupture et continuité ?

Cette approche globale permet d'éviter l'analyse qui réduirait l'architecture à une simple juxtaposition sans ordre des bâtiments. La question de savoir pourquoi et comment les villes évoluent, s'agrandissent et se transforment mérite d'être abordée si l'on veut comprendre le sens des modifications architecturales qui se présentent à notre regard.

Quoi qu'il en soit de l'évolution des villes, de la citation ci-dessus empruntée à Jack Lang découlent plusieurs problématiques :

- Quels sont les rapports possibles entre l'existant et le projeté ?
- La projection dans le bâti ancien doit-elle être en rupture ou en continuité avec ce qui existe déjà ?
- Quelles sont les stratégies d'implantation de l'architecture du 21<sup>ème</sup> siècle dans le bâti existant ?
- Quel regard nos futurs architectes devront-ils ou pourront-ils porter sur le bâti ancien ?
- Quelles nouvelles orientations pourront-ils apporter à ce patrimoine ?

L'objectif de ce rapport est de voir comment les bâtisseurs se sont approprié le bâti ancien, en particulier le patrimoine non protégé. Civil, religieux ou vernaculaire, ce bâti s'est constitué au fil des années grâce à des savoir-faire et à partir de matériaux locaux.

Ce patrimoine constitue donc une opportunité pour les architectes de nos régions. Les différents projets présentés dans cette étude montrent que les maîtres d'ouvrage et les architectes ont une capacité d'analyse et de conseil sur les travaux à mener dans une logique de préservation culturelle, de respect des matériaux locaux tous en cherchant à mettre en place des innovations techniques et esthétiques

Nous avons volontairement mis un coup de projecteur particulier sur le musée Laliq que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de visiter et qui nous apparaît comme une très belle réussite locale du genre.

Pour illustrer notre propos, nous avons choisi sept projets architecturaux pertinents qui montrent comment les maîtres d'œuvre ont réussi à combiner ancien et contemporain chacun à leur manière :

- MARKET HALL à Gand (Belgique) Architecte : MARIE-JOSE VAN HEE
- MUSÉE DES BEAUX-ARTS à Nancy (France) Architecte : EMMANUELLE & LAURENT BEAUDUOIN
- BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE à Strasbourg (France) Architecte : NICOLAS MICHELIN
- BÁLNA-CET BUILDING SHOPPING AND CULTURAL CENTER à Budapest (Hongrie) AGENCE D'ARCHITECTURE O.N.L.
- KOSSUTH TÉR REKONSTRUKCIÓJA à Budapest (Hongrie) ARCHITECTE : ZOLTAN TIMA
- ELBPILHARMONIE à Hambourg (Allemagne) Architecte : JACQUES HERZOG & PIERRE DE MEURON
- MUSEE LALIQUE à Wingen sur Moder (France) Architecte : WILMOTTE & ASSOCIES SAS

Dans le cadre de ce rapport et ne pouvant traiter de manière exhaustive tous les aspects de ces bâtiments nous avons choisi de nous intéresser à quatre thèmes majeurs :

- Le projet / Le Programme
- Matérialité
- Positionnement, Rapport et Liaisons
- Tableau de synthèse des liaisons

Nous avons volontairement mis un coup de projecteur particulier sur le musée Laliq que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de visiter et qui nous apparaît comme une très belle réussite locale du genre.



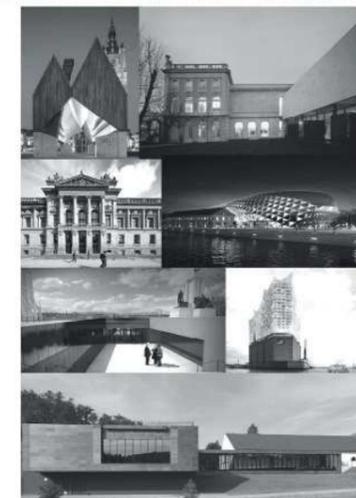
### RAPPORT D'ETUDE

NOM, Prénom : SCHULTZ PIERRE

### TITRE

**"L'architecture du 21<sup>ème</sup> siècle et bâti existant"**

Une relation complexe et riche entre préservation du bâti et projection contemporaine.



Directeur de rapport d'étude : Nathalie LARCHE

2<sup>ème</sup> LECTEUR : Anne Laure GUICHARD

Le 29 mai 2015

## Reconquérir un espace industriel urbain : La manufacture des tabacs de Strasbourg

La question de l'articulation entre architecture patrimoniale et architecture contemporaine

### Introduction

Le paysage industriel en zone urbaine s'est considérablement transformé ces dernières décennies. Les espaces désertés, abandonnés, démolis, véritables dents creuses en milieu urbain dense, deviennent des friches et les bâtiments ne sont plus utilisés. Devenus obsolètes, n'ayant plus d'usage ou tout simplement devenus trop anciens, ces bâtiments restent vides, se dégradent et parfois perdent de leur sens. Cependant ces anciennes bâtisses marquent le lieu de manière durable, laissent leurs traces dans le parcellaire et dans les mémoires. Leur empreinte s'inscrit plus profondément que l'on ne croit dans l'inconscient collectif, constituant par là même l'héritage culturel d'un groupe. Et bien qu'il écrive sur des sujets politiques, MACHIAVEL le pressentait déjà lorsqu'il affirmait au XVIème siècle que : « Les hommes oublient plus vite la perte de leurs pères que la perte de leur patrimoine. » .

A une époque où se pose crucialement le problème de l'étalement urbain, des contraintes budgétaires, du contrôle et de la limitation des prélèvements des ressources ainsi que celui des impératifs écologiques, le bâti déjà existant constitue une réserve foncière que l'on ne peut se permettre de négliger.

Seize manufactures de tabacs françaises ont été construites sur le «modèle ROLLAND». Elles présentent toutes les mêmes caractéristiques : une surface importante à proximité des centres-villes (voir annexe1), une connexion voire une intégration aux voies de communication, une remarquable qualité de construction, une organisation spatiale fonctionnelle et facilement transformable.

Vingt-deux villes françaises ont abrité une manufacture des tabacs et seize d'entre elles conservent encore des bâtiments, les autres ayant été détruites. De Marseille dans les Bouches du Rhône à Châteauroux dans l'Indre, en passant par Morlaix dans les Côtes d'Armor -mais il y a d'autres exemples- les institutionnels et architectes ont proposé et proposent encore de réinvestir ces lieux encore chargés de vie, de travail et d'histoire. Les transformations opérées ont permis une réappropriation et un choix de programmation élargi de ces espaces dans de multiples domaines : bureaux et entreprises, centres d'appels, hôtels et logements, commerces, culture et enseignements, centres médico-sociaux, crèches... On le voit, les transformations réalisées sont multifformes, la manufacture de Marseille abritant même aujourd'hui le centre interrégional de conservation du patrimoine.

Comprendre et analyser comment les professionnels de l'architecture se sont projetés ou se projettent dans ces lieux laissés vides est assurément riche d'enseignement. A partir d'un bâti ancien, ils articulent un bâti nouveau et opèrent ainsi, soit en rupture soit en continuité, une complète transformation. Cette ambition définit alors un nouvel objet architectural qui aura pour vocation d'être transmis aux générations futures. C'est ainsi que surgissent devant nos yeux de nouveaux espaces fascinants, qui souvent interpellent l'imaginaire et les consciences, fruit de l'articulation entre bâti ancien et architecture contemporaine.

« Un phénomène intéressant se produit lorsque deux formes distinctes entrent en contact pour en créer une troisième, hybride, qui intègre à la fois l'histoire du lieu, le langage présent et une projection de cet ensemble dans l'avenir » .

Dans cette perspective, Alexandra GEORGESCU-PAQUIN nous présente l'architecture comme un nouveau langage, capable d'articuler les formes anciennes et les nouveaux concepts. Cette nouvelle grammaire est par conséquent source et génératrice d'émotions, tant pour le professionnel que pour l'utilisateur ou le spectateur.

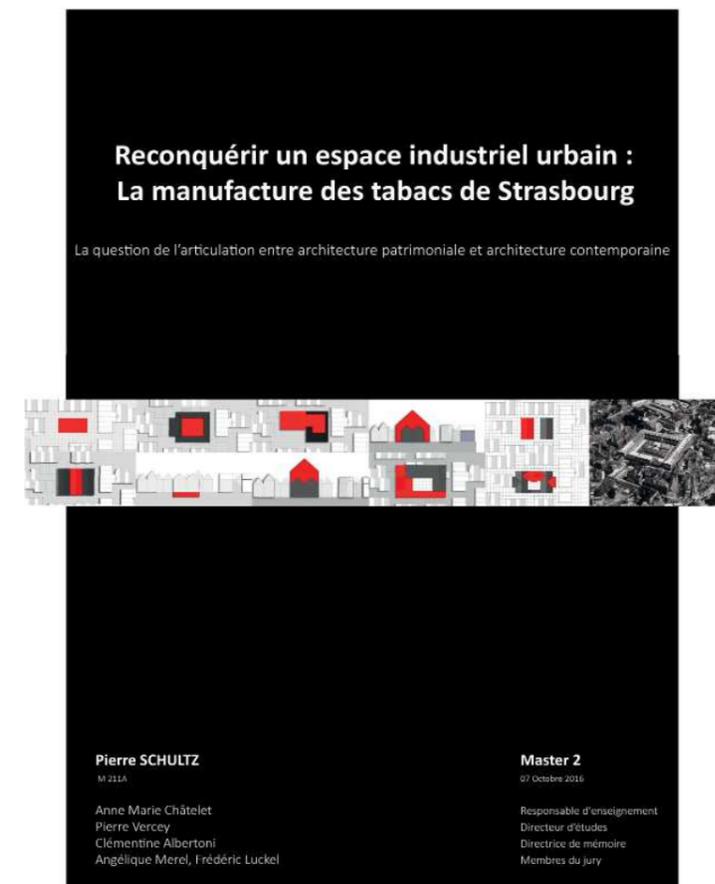
La Manufacture des Tabacs de Strasbourg dont l'activité a cessé depuis 2006 est de ce point de vue un cas d'école intéressant. Emblème de l'architecture industrielle du milieu du XIXème siècle, témoin d'une activité aujourd'hui disparue, elle est un symbole encore visible d'un quartier important de la ville. Idéalement située dans l'espace urbain et disposant d'une superficie conséquente, son état architectural reste convenable. Se pose par conséquent la question de son devenir.

L'intervention sur l'ancien suppose une bonne connaissance de l'histoire des lieux et du bâtiment. Et justement les travaux très complets et documentés de Paul SMITH nous apportent tous les éléments nécessaires à l'approche historique tandis que le diagnostic architectural réalisé par Antoine OZIOL fournit une information exhaustive sur le bâti lui-même et ses potentialités d'évolution architecturale et fonctionnelle. Antoine OZIOL a d'ailleurs rédigé le cahier des charges menant à la note pour la protection et le classement du bâtiment en juillet 2016.

Une programmation a été établie, qui verra dans un futur proche la mise en place d'un appel à projets par voie de concours.

Ces questions sont par conséquent au cœur de notre problématique. Elles revêtent une réelle importance concernant notre objet d'études : continuité ou rupture ? Quelles articulations pour cette ancienne manufacture désormais vouée à une transformation profonde, sans aucun lien avec les objectifs initiaux de sa construction ? En clair, quel avenir pour elle ?

Ainsi le premier temps de notre travail replace la manufacture en tant que bâtiment dans son contexte historique. Elle est en effet un témoin privilégié de la riche histoire industrielle de l'Alsace et représente à ce titre un exemple emblématique de l'importance des activités économiques et sociologiques strasbourgeoises. Débutée en 1846, la construction du bâtiment intervient à un moment où l'architecture est en pleine mutation, influencée par la révolution industrielle. Ce développement connaît des phases successives, et ce jusqu'à une période récente. Constructions, agrandissements, démolitions, bombardements, reconstructions et restructurations font à ce titre de ce bâtiment un vrai livre d'histoire, illustration des modes d'articulations multiples entre ancien et nouveau dès sa création.



## «L'architecture du 21ème siècle et bâti existant»

*Une relation complexe et riche entre préservation du bâti et projection contemporaine.*

### UN LEARNING CENTER DANS LE CHATEAU DE SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE

Questionnements et intentions pour la réhabilitation du Château de Saulxures-sur-Moselotte.

#### INTRODUCTION

Nous faisons le choix de poursuivre notre travail débuté en 2015 lors de notre rapport d'études. Nous avons alors identifié les articulations mises en place par les architectes pour connecter un projet nouveau à un bâtiment ancien, support de la conception architecturale.

Puis, notre mémoire de recherche a fait apparaître que les articulations et les liaisons voulues par les architectes reconnectent également le bâtiment ancien à une ville, à un quartier et souvent lui redonnent ainsi un sens. Laissés vides et sans usage, des bâtiments classés, protégés, inscrits, sont encore riches de potentialités. Par exemple, le site du château de Saulxures-sur-Moselotte n'est pas un site quelconque.

Le bâtiment est une ruine, chargé du symbole industriel de la vallée de la Moselotte (industrie textile) autrefois prospère.

Des choix d'intervention ont déjà été proposés mais qui ne prennent pas en compte le bâtiment dans son site et, le temps passant, l'édifice se dégrade de plus en plus et il est envahi par la végétation.

L'inscription à l'inventaire supplémentaire aux Monuments Historiques conditionne aussi le site, mais ni l'Etat, ni le propriétaire n'ont actuellement les moyens d'entretenir, voire tout simplement de préserver le bâtiment, voué à la disparition.

Que faire de ce bâtiment ? Le détruire ? Le conserver ? Le transformer ? Une association public / privé peut-elle être une solution pour redonner un sens à cet ensemble autrefois appelé le Versailles vosgien ? La recherche de nouvelles fonctions et de nouveaux usages peut-elle être de nature à reconnecter le château à la vallée alentour qui se dépeuple ?

Pour notre part, il nous paraît possible de redonner vie au château et à son environnement en proposant de faire sur le site un LEARNING CENTER dédié au patrimoine architectural ancien.

UEM 221

13 JUILLET 2017

DIRECTEUR :  
ENCADRANTS :

Didier LAROCHE  
Julie PESCHARD  
Jean-François BOEHLER  
Pierre SCHULTZ

ETUDIANT :

UN LEARNING CENTER DANS LE CHATEAU DE SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE  
RAPPORT DE PRESENTATION



## BÂTI PATRIMONIAL, BÂTI ANCIEN, BÂTI VERNACULAIRE

*Quels diagnostics, quelles pratiques professionnelles et quelles perspectives*

### Introduction

Plus j'avance dans des pratiques professionnelles diverses, plus l'architecture du bâti ancien et son devenir m'intéressent. Je constate en effet, que j'ai beaucoup à apprendre de la manière de construire de ceux qui nous ont précédés et suis frappé par la qualité de leurs constructions, qu'il s'agisse de petits ou de grands objets. Je constate également que c'est un secteur qui présente un fort potentiel de travail tout à fait en adéquation avec les problématiques nouvelles liées au changement climatique et ses multiples conséquences. Je constate enfin que cette activité très ciblée peut être pratiquée partout en France à la condition de s'adapter aux techniques et savoir-faire locaux.

Tous ces constats m'incitent fortement à me spécialiser dans ce domaine bien précis du bâti ancien patrimonial. Mes intentions sont alors d'aller jusqu'au bout de mes enseignements et d'obtenir la HMONP. Ainsi je pourrai mettre en pratique les conceptions qui sont les miennes de l'architecture et mettre en valeur mes idées sur le patrimoine.

En effet, cette habilitation (Habilitation à exercer la Maîtrise d'œuvre en son Nom Propre) créée par décret en 2005 dans le cadre de la réforme des études d'architecture conduisant à la structure européenne dite LMD (Licence-Master-Doctorat), ouvre à ses titulaires la possibilité de porter le titre d'architecte en s'inscrivant à l'Ordre et de signer les plans de projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire (voir articles 3 et 10 de la loi du 3/01/1977). L'architecte ADE n'a pas accès à ces responsabilités.

Par ailleurs, certains concours ne sont accessibles que si l'on est titulaire de cette habilitation. C'est le cas de l'école de Chailot qui m'intéresse tout particulièrement.

Mon intérêt pour le patrimoine et l'architecture patrimoniale n'est pas nouveau et a accompagné mon parcours professionnel depuis le début comme expliqué en amont. Mais il a également été au centre de mes préoccupations et réflexions pendant ma période de formation en école d'architecture puisque j'ai consacré la plupart des productions écrites exigées aux problèmes liés à l'intervention sur le bâti existant et à ses valeurs architecturales potentielles.

Le rapport d'études présenté à l'école d'architecture en 2015 intitulé « l'architecture du 21<sup>e</sup> siècle et bâti existant » a eu pour objet, à partir d'exemples précis, d'étudier toutes les articulations envisageables entre un bâtiment existant à réhabiliter et les structures nouvelles indispensables à sa transformation : au-dessus de, à côté de, à l'intersection de, au-dessous de, entre...

Par exemple, Jean-Michel WILMOTTE choisit au moment de la restructuration du musée Lalique d'accoler (à côté de...) au bâtiment ancien une galerie moderne vitrée donnant des perspectives aussi bien vers l'extérieur que sur l'intérieur créant ainsi un circuit qui n'est pas sans rappeler le promenoir des cloîtres-jardins. Il invite le visiteur à contempler, méditer, réfléchir sur le savoir-faire exposé dans les objets précieux présentés.

Pour le philharmonique de Hambourg, les architectes HERZOG et de MEURON font un choix moins discret et coiffent (au-dessus de...) d'une nouvelle structure un ancien entrepôt désaffecté faisant émerger au-dessus des toits de la ville un immense paquebot à vocation musicale tandis qu'à l'opposé Zoltan TIMA à Budapest fait disparaître sous l'ancien parlement existant, mélange de roman et de gothique, parkings, boutiques, expositions temporaires dégagant complètement la place en surface pour la laisser aux piétons et mettre en valeur le bâtiment ancien.

D'autres exemples ont été apportés pour illustrer la réflexion qui accompagne l'architecte lorsqu'il conçoit son projet d'intervention sur un bâti déjà existant et quelles valeurs sont mises en jeu au moment des décisions.

Ce travail de réflexion et de recherche a été prolongé l'année suivante en master 1 par un mémoire consacré à la transformation programmée d'une friche industrielle en plein centre-ville, la Manufacture des tabacs de Strasbourg.

Là encore, il s'agissait de voir si un bâti à usage de production industrielle obsolète pouvait être réutilisé ou s'il devait disparaître. S'il pouvait être conservé (solution souhaitable pour éviter l'étalement urbain) à quels nouveaux usages il pouvait être destiné.

Un gros travail de collecte et d'analyse de plans et de projets a été fait à cette occasion dévoilant les multiples solutions envisagées par des architectes d'horizons très divers et les arguments avancés pour justifier leurs choix.

Enfin, et toujours en lien avec la thématique qui me tient à cœur, dans le cadre du PFE de fin de cycle, j'ai présenté un projet de restauration / transformation pour un château du 19<sup>e</sup> siècle quasi en ruine situé dans une vallée en déshérence des Vosges. Je le transformais en « learning center » autour des métiers du bâtiment dans l'idée de réemployer cette vaste et jadis somptueuse bâtisse et de proposer aux jeunes intéressés un centre dédié à la maîtrise des savoir-faire perdus.

Les rapports d'activités qui ont accompagné ces travaux ont, eux aussi, fait état des réalisations que j'ai effectuées pendant mes années de formation (transformation de maisons d'habitation, de caves à vins, de granges...) et je me suis attaché chaque fois à expliquer les raisons pour lesquelles certaines options architecturales et techniques étaient meilleures; en quoi ces options étaient en capacité d'ajouter une plus-value à l'existant, le travail de l'architecte consistant à comprendre l'état de l'existant et à l'améliorer par des qualités architecturales nouvelles.

POn estime que les constructions bâti avant 1948 constituent , 1/3 du patrimoine actuelle. Il comprend le bâti ancien vernaculaire et le bâti « moderne ».dont nous verrons les définitions dans le chapitre suivant.

Les reconstructions d'après-guerre et les logements sociaux des années 1960 représentent également 1/3 du patrimoine. Le dernier 1/3 est composé des bâtiments construits après 1974 date du premier choc pétrolier à partir duquel ont été mis en place des programmes d'économies d'énergies .

Notons que les monuments historiques classés ou protégés peuvent appartenir indifféremment à l'une de ces trois catégories.

Ce qui nous intéresse essentiellement, c'est le bâti ancien en général qui présente des valeurs patrimoniales, mémorielles et architecturales.

Pour ce qui est du renouvellement du parc immobilier patrimonial dont nous venons de préciser la composition, il est intéressant de remarquer qu'il se réalise à hauteur de 1% par an en construction neuve alors que le bâti ancien n'est renouvelé qu'à hauteur de 0,01%.

Autant dire qu'il y a dans ce secteur de sérieuses opportunités de travail et, combiné à l'intérêt qui est le miens pour le bâti ancien, un espace de créativité très attirant qui permet de conserver, reconverter, transformer ce patrimoine tout en adaptant aux nouvelles exigences architecturales, sociales, démographiques, urbaines et économiques.

Reste à examiner plus précisément ce qu'implique un tel choix, quelles méthodes, quelles réflexions, quelles valeurs spécifiques sont à mettre en œuvre par l'architecte qui s'engage dans cette voie.

**BÂTI PATRIMONIAL, BÂTI ANCIEN,  
BÂTI VERNACULAIRE**

**Quels diagnostics, quelles pratiques professionnelles  
et quelles perspectives ?**



SCHULTZ Pierre	HMONP
WETZEL Jean-Paul	27 et 28 Novembre 2019
MARION Pascale	Responsable d'enseignement
GAGNAIRE Vincent	Directrice de mémoire
	Architecte référent



En mémoire de Pierre VERCEY disparu trop tôt sans qui je ne serais pas devant vous aujourd'hui.